



Le Boutillon de la Mérine

N° 55 septembre - octobre 2017



Les vacances sont terminées, et notre journal reprend sa vitesse de croisière. Nous avons appris une bonne nouvelle : le Boutillon a été distingué par l'Académie de Saintonge, qui lui a attribué le « prix Madeleine La Bruyère 2017 ». La remise des prix aura lieu le dimanche 8 octobre au Palais des Congrès à Royan. Une belle récompense qui va nous obliger à être encore plus vigilants dans la recherche de la qualité. Je tiens à remercier nos nombreux lecteurs, qui soutiennent notre action, et également tous ceux qui nous envoient des textes qui font la richesse de notre journal. Un remerciement particulier à notre webmaster Benjamin, qui gère le site internet, et partage le journal avec toutes les associations qui sont devenues nos partenaires.

Dans ce numéro, comme d'habitude, des faits historiques, de l'imaginaire, des reportages, et des histoires en patois, avec de nombreuses vidéos. Bonne lecture.

Et si vous voulez entendre du « Goulebenéze », venez aux archives de Jonzac, le dimanche 17 septembre à partir de 16 heures 30 (voir page 24).

Enfin, n'oubliez pas de consulter notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon>

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Un dessin de Jean-Claude Lucazeau

JH'AVONS PAS PRIS
L'BON RACCOURCI!
JH' SAIS PUS S'O FAUT
TORNER À DRÊTE OU
À GAUCHE ...!

OLÉ PAS QU'ASTEUR
TU VEU'RIS UN G.P.S.
DANS L' BOUNNET..?!!!



lucazeau

Sommaire

		Pages
Bataille pour la mairie de Saint-Jean d'Angély	Maït' Piârre	3
Le trésor des Detavel	Jean-Bernard Papi	7
Le mit à Odette	Maït' Gueurnon	10
Les patoisants d'aneut Vidéos		10
École d'apprentissage de la SNCF à Saintes	Pierre Bruneaud (Le Chétit)	11
Les piron à Léopold (patois saintongeais)	André Raix	14
Charly Grenon raconte : Mes débuts de journaliste : l'histoire du curé aveugle, la visite d'une maison close à Saintes Vidéo	Maït' Gueurnon	14
Le coin des fines goules : le pineau des Charentes Vidéo	Stéphane Macaire et Karine Machefert	15
La naissance et le baptême du pineau	Clément Villeneau	16
Kétoukolé	Jhoël	18
Le temps qui passe, en Saintonge	Maït' Piârre	19
Le ramponneau est sorti du puits	Maït' Piârre	20
La téloche	Patrick Soulier	21
A bon entendeur	Cécile Négret	22
La guinguette de La Barre Vidéo	Mathilde Bégaud	23
La terre de mes gailloches (patois poitevin)	Raymond Servant	24
Thieûqu' dates à r'teni		24
Dictionnaire des peintres de Charente-Maritime (tome 2)	François Wiehn	26
Nos lecteurs nous écrivent	Maït' Piârre	27

Bataille pour la mairie de Saint-Jean d'Angély

Maît' Piârre

Qu'on ne se méprenne pas, la passation de pouvoir entre Paul-Henri Denieuil et Françoise Mesnard, aux dernières élections municipales à Saint-Jean d'Angély, s'est déroulée sans problème particulier, je dirais même avec courtoisie. L'affaire dont je vais vous parler remonte à la Révolution française, pendant laquelle deux clans se sont affrontés violemment pour la prise de la mairie de Saint-Jean d'Angély : celui d'Antoine Valentin, maire en titre, et celui de Claude-Alexandre Normand d'Authon.

Les protagonistes

Antoine Valentin

Avant la Révolution, le titre de maire était une charge, un office, que le titulaire achetait, ce qui permettait de renflouer les caisses de l'État. Le maire était entouré d'assesseurs, titulaires également d'une charge. L'administration municipale était contrôlée par l'Intendant général de la province.

A partir de 1789, les agents municipaux sont élus au suffrage direct pour deux ans et rééligibles, par les citoyens actifs, contribuables payant une contribution au moins égale à trois journées de travail dans la commune. Sont éligibles ceux qui paient un impôt au moins équivalent à dix journées de travail.

Antoine Valentin est le maire de Saint-Jean d'Angély (qui deviendra Angély-Boutonne sous la Révolution) depuis 1772, et compte bien s'accrocher à son poste.

Antoine est un homme important de la cité. Il est né le 12 février 1742. Son père, Louis Valentin, marié à Éléonore Cholet, était maître-chirurgien et chirurgien de l'Abbaye. Son grand-père, Antoine Valentin, était arrivé à Saint-Jean à la fin du 18^{ème} siècle, venant de la ville de Congénies, dans le Gard. Il s'était marié à Saint-Jean le 29 octobre 1703 avec Élisabeth Rouillet et exerçait la fonction de Commissaire aux tailles : il était chargé de veiller aux rentrées de fonds provenant de cet impôt impopulaire, payé par les plus pauvres.

Antoine avait un frère, Louis-Antoine, exerçant comme son père le métier de chirurgien. Il était membre de l'Académie Royale de médecine, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Il quitta la France en 1791, revint sous le Consulat, et mourut à Paris en 1823. Il publia plusieurs ouvrages. Il déclara notamment, en examinant le procès-verbal de la mort de Louis XVII, que l'enfant avait été empoisonné.

Antoine avait également fait des études de médecine. Mais en parallèle il suivit une formation de juriste, et avait donc des diplômes de médecin et d'avocat. Jacques Roux, dans son ouvrage « La Révolution française 1789-1799 Saint-Jean d'Angély » (Projet éditions France), précise : « Cependant le juriste l'emporte, et il s'inscrit au barreau des avocats de Saint-Jean d'Angély ».

Il se maria le 26 juillet 1770, à Saint Pierre de l'île, avec Marie-Marthe Madeleine Jagueneau, fille de François Jagueneau et Marie-Marthe Croizé. Un fils naitra, le 16 avril 1771 à Saint-Jean d'Angély : il fut baptisé Louis-Antoine, comme son parrain.

En 1771 Antoine Valentin se fait nommer syndic des avocats de la Sénéchaussée, et en 1772 il devient maire en titre d'office. Son titre exact, qui figure d'ailleurs dans l'acte de mariage du registre paroissial, est : « Conseiller du Roy, son médecin ordinaire, avocat en parlement, maire et colonel de la milice bourgeoise de la dite-ville ». Il est certain qu'il n'a jamais conseillé ni soigné Sa Majesté : c'était purement honorifique, mais cela lui permettait de bénéficier de larges avantages, dont il profita pour acheter un domaine à Saint Denis du Pin.

Il s'appuie sur la milice bourgeoise, dont il est colonel, pour asseoir son autorité. Ses échevins sont pris dans la bourgeoisie aisée de la ville : Marchant de Fief-Joyeux, Loustalot, Guyot, Goyonnet de Merville et d'autres. Et il a le petit peuple de Saint-Jean avec lui.

Le document ci-contre est un extrait des signatures des échevins lors d'une délibération du Conseil municipal.

Valentin
Marchant de Fief-Joyeux
Loustalot
Guyot
Goyonnet de Merville
d'Authon

Claude-Alexandre Normand d'Authon

Il naquit le 17 juin 1747 à Poitiers, fils de Claude-Jean Normand du Fié et Anne-Julienne Bérard, mais ne fut baptisé que le 23 mai 1748 à Saint-Jean d'Angély. Son père s'était établi de fraîche date à Saint-Jean, en 1743, à la suite de l'achat d'une charge de receveur des tailles, et il acheta un domaine aux Églises d'Argenteuil.

Claude-Alexandre suivit une filière juridique, et obtint un diplôme de docteur en droit en 1773 à Poitiers. Grâce aux subsides du papa, il acquit pour 4 000 livres la charge d'avocat du Roi en la sénéchaussée de Saint-Jean d'Angély. Il se fit une bonne réputation, d'autant que l'anoblissement de son père, en 1780, renforça sa position.

Le 30 juillet 1782, il se marie, à Saint-Jean, avec Thérèse Marguerite Charrier. Elle est la fille d'Antoine Maurice Charrier, Conseiller du Roi, procureur honoraire de la Sénéchaussée de Saintonge, et Marie-Thérèse Thomas d'Authon.

Une chance pour Claude-Alexandre. Son beau-père fut lui-même maire de Saint-Jean de 1729 à 1730, et son épouse avait reçu en héritage la baronnie d'Authon, qu'elle tenait de sa mère.



Car Authon, dans le Pays-bas saintongeais, entre Saint-Jean d'Angély et Matha, était une baronnie. C'est un joli village de Saintonge, doté d'une magnifique église fortifiée du 12ème siècle et d'un château appartenant à la famille éponyme d'Authon (photo ci-contre).

Cette famille, très ancienne, fournit au cours des siècles des hommes d'épée, des hommes de loi et des hommes d'Église. On trouve un Seguin d'Authon qui partit aux Croisades en 1157 et qui, par son mariage, posséda les châteaux d'Écoyeux, Brizambourg, Vénérand, etc. Un autre Seguin d'Authon fut archevêque de Tours et, en 1376, patriarche d'Antioche. Quant à Antoine d'Authon, il a alimenté la légende : on a longtemps cru qu'il était le célèbre pirate

Barberousse, qui écuma les mers et devint roi d'Alger en 1518.

Les barons d'Authon avaient droit de justice, et possédaient des terres jusque dans l'île d'Oleron. Ce mariage c'est tout bénéfique pour Claude-Alexandre, qui reçoit en dot cette baronnie. Il se fait donc appeler « Normand d'Authon ». Il eut deux fils, Claude-Maurice et Charles-Camille.

Claude-Alexandre s'appuie sur de fortes personnalités : Michel Regnaud (qui deviendra Régnaud de Saint-Jean d'Angély, dont la statue trône de nos jours en face de l'hôtel de ville), Jean-Joseph de Bonnegens, Jacques-Sébastien Dautriche etc.

Il est également soutenu par un certain Jean Poitevin, arrière arrière grand-père d'Évariste Poitevin (Goulebenéze), qui jouera un rôle important dans la suite de cette histoire. Jean Poitevin était marié avec l'une des filles de Jacques-Joseph Hillairet, procureur en la sénéchaussée de la ville. Il était lui-même avoué auprès du Tribunal civil. Son père, Jacques Poitevin, riche propriétaire du logis noble de Bonnet et des terres avoisinantes à Authon, rédigea le cahier de doléances de la commune et fut désigné député pour élire, à Saint-Jean, les représentants du Tiers-État.

Les Poitevin et les Normand d'Authon se connaissaient bien. Après un bref passage de Pierre Chausse, ancien régisseur du baron, c'est Jacques Poitevin qui devint maire de la commune d'Authon. Et le château se situe à une centaine de mètres de la mairie. Les relations étaient courtoises.

Claude-Alexandre Normand d'Authon, bien que convoqué par la noblesse, choisit de voter dans les rangs du Tiers État, se démarquant ainsi de ses origines sociales. Sens politique ? Opportunisme ? Il était, paraît-il, partisan des thèses de Mirabeau.

Rappelons que les deux députés désignés du Tiers-État furent Régnaud et de Bonnegens.

Le conflit

Il s'agit d'une opposition entre deux personnalités dont les idées sont pourtant proches. Valentin s'accroche au pouvoir, Normand d'Authon veut le lui prendre. En principe, les anciennes municipalités sont dissoutes par les décrets d'août 1789. Mais elles sont autorisées à rester en place jusqu'à ce que des élections soient prévues.

Normand d'Authon, soutenu par le lieutenant-général de la sénéchaussée, le subdélégué de l'intendant de La Rochelle et les personnalités qui lui sont favorables, souhaite que le corps municipal renonce à ses fonctions. Mais Valentin et ses amis ne veulent pas.

Valentin s'appuie sur la milice bourgeoise. Le 1^{er} août 1789, il réunit les officiers municipaux pour réorganiser cette milice, dont il est le colonel.

Le 11 septembre, les partisans de Normand d'Authon organisent une réunion publique, et le curé de Villepouge, Boutinet, le fait élire maire par acclamation. Il existe dorénavant deux municipalités : celle de Normand d'Authon, qui prend le titre de maire électif, et celle de Valentin, maire à titre d'office. Les premiers siègent dans l'église des Jacobins, les seconds occupent l'Hôtel de ville, protégé par la milice.

Les représentants de la nouvelle municipalité comptent une forte proportion de nobles dans leur rang. Valentin conteste, mais le Roi valide ce scrutin, jusqu'aux prochaines élections en 1790, et l'Assemblée Nationale, où siège Régnaud, confirme cette décision.

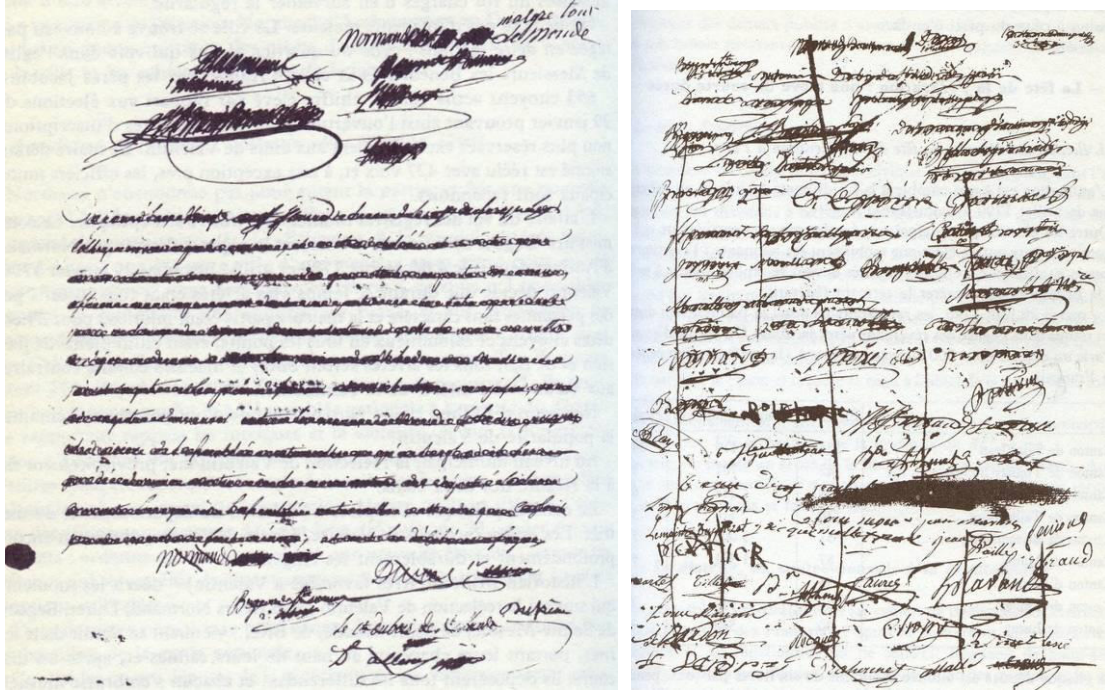
Le 7 novembre, Claude-Alexandre se fait remettre par le greffier les registres de délibération, ce qui provoque la colère de Valentin, et l'oblige à en ouvrir de nouveaux.

Le 8 décembre, une foule de trois cent personnes enfonce les portes du domicile de Normand d'Authon, mais ne réussit pas à reprendre les registres. Alors ce dernier propose, à titre d'apaisement, que l'on réunisse les deux Conseils, mais Valentin refuse, traitant la municipalité élective de « comité aristocratique » et de « pépinière d'aristocrates et de despotes ».

Le 18 décembre 1789, un décret de l'Assemblée constituante ordonne des élections municipales dans toute la France pour le début de 1790. Elles auront lieu à Saint-Jean le 29 janvier. On pense que cette décision va calmer les esprits. Le problème, c'est que ces élections sont organisées par Valentin et contrôlées par la milice. Son fils, Louis-Antoine, se tient en armes à l'entrée du bureau de vote. Un officier chargé de vérifier la régularité des opérations est malmené.

Devant ces pratiques, Claude-Alexandre demande à ses partisans de s'abstenir : il n'obtient aucune voix. Il porte plainte devant l'Assemblée, soutenu par son ami Régnaud. Des enquêteurs sont nommés pour tenter d'y voir clair, mais ils reçoivent des menaces de Valentin. La ville est inondée de pamphlets et d'affiches injurieuses provenant des deux camps.

Un décret du 27 mai 1790 annule finalement les élections. Un nouveau scrutin se déroule le 6 juillet, et Valentin l'emporte. Le parti de Normand d'Authon s'incline, et tout le monde se réconcilie. Pas tout à fait cependant. Valentin, dont la rancune ne faiblit pas, fait récupérer les registres de son adversaire et fait biffer toutes les pages des délibérations.



Extrait de registre du parti de Normand d'Authon rayé par l'équipe Valentin

Parmi les signatures rayées, dans le document de droite, on remarque celle de Jean Poitevin, au milieu sur la droite

Épilogue

On pourrait penser que tout est bien qui finit bien, mais il n'en est rien, et Valentin ne resta qu'une année au pouvoir. En 1791, il fut remplacé par Cabaud Desnobles. Des révoltes éclatèrent dans de nombreuses communes. Certes les privilèges avaient été abolis par le décret du 4 août 1790, mais ils étaient rachetables. De ce fait les nobles réclamaient leur paiement, mais les habitants refusèrent avec beaucoup de violence.

Migrion, Aujac, Authon se soulevèrent. C'est à Varaize que la révolte fut la plus forte, avec une émeute qui s'étendit jusqu'à Saint-Jean, et Latierce, le maire de la commune, fut tué.

Le district du département fit venir la troupe et arrêta un certain nombre d'émeutiers.

Et nos deux antagonistes, Valentin et Normand d'Authon, que leur arriva-t-il ?

Normand d'Authon

Claude-Alexandre engagea des procédures judiciaires pour obliger les récalcitrants à payer leur dette ou à racheter les privilèges. Lors du soulèvement d'Authon, son château fut incendié et pillé, en juillet 1791. Les armoiries furent martelées, et le moulin portier (à la porte du château) fut vendu comme bien national. Et devinez qui devint propriétaire de ce moulin ? Jean Poitevin ! Et c'est comme cela que tous les moulins des communes d'Authon et d'Aujac tombèrent dans l'escarcelle de la famille Poitevin, qui continuait à s'enrichir.

Mais les déboires de Claude-Alexandre ne sont pas terminés.

Pour répondre aux vœux de la Convention, un Comité de sûreté publique est créé, en mars 1793. Composé de onze membres, il comporte dans ses rangs Jean Poitevin, qui en devint même, pendant un certain temps, le Président.

Ce Comité a des pouvoirs exorbitants, et se permet de critiquer ouvertement la Municipalité pour sa tiédeur.

C'est une lettre d'érou du 26 thermidor an 2 (13 août 1794), signé de Jean Poitevin, qui met en état d'arrestation Claude-Alexandre Normand d'Authon, « pour n'avoir jamais manifesté son attachement à la Révolution » (voir page suivante).

En réalité c'est le Directoire qui a demandé, après la mort du Roi et l'existence de manifestations contre-révolutionnaires, l'arrestation des prêtres réfractaires et des parents mâles d'émigrés. Claude-Alexandre est dans ce dernier cas. On lui reproche son opposition à l'ordre républicain et ses relations avec les émigrés.

Il est incarcéré à Brouage, et sera libéré en janvier 1795 après la chute de Robespierre. Entre temps son épouse, pour préserver la fortune de la famille, avait demandé la séparation de biens.

En 1800, Claude-Alexandre obtient une place de juge suppléant au tribunal civil de Saint-Jean d'Angély. En 1802 il se retire à Authon, où il se consacre aux réparations du château. Il achète également à la famille Frétard le château d'Écoyeux. Ce manoir sera revendu en 1856, par la famille Normand d'Auton, à Pierre Bellot, arrière-grand-père maternel d'Évariste Poitevin (Goulebenéze).

Ses deux fils, qui avaient émigré, revinrent en France. Claude-Maurice se maria avec Antoinette Normand du Fié (une cousine ?) et Charles-Camille avec Suzanne Caroline Griffon de Pleineville.

Jean Poitevin divorça, quitta Saint-Jean d'Angély pour venir à Authon dans le but de faire fructifier ses propriétés. Il devint maire à la suite de son père, et notaire. Il devait rencontrer régulièrement Claude-Alexandre. Entre deux hommes cultivés, les rancœurs étaient certainement oubliées.

Claude-Alexandre mourut à Saint-Jean d'Angély le 15 avril 1812. Jean Poitevin mourut à Authon le 27 avril 1823.

Antoine Valentin

Comme Normand d'Authon, Valentin a connu l'amertume de l'échec. Après la révolte de Varaize, l'Assemblée nationale a dissout la municipalité. De nouvelles élections eurent lieu le 10 novembre 1791, et il fut réélu. Mais il préféra renoncer. Il est vrai qu'il sentait le vent tourner, car son frère et son fils avaient tous les deux émigré.

Il se trouvait donc dans la même situation que Normand d'Authon. Lui aussi fut arrêté, comme parent d'émigré, avec d'autres suspects de la ville, et fut incarcéré dans l'hôpital de Rochefort. Il fut libéré après la mort de Robespierre, comme son concurrent, et se retira dans sa terre de Rennebourg, à Saint Denis du Pin.

Son fils et son frère, les deux Louis-Antoine, rentrèrent d'exil. Le frère, proposé chirurgien-major dans un régiment stationné à Nimègue, se retira en Allemagne pour exercer le métier de chirurgien. Il revint en France à la fin de sa vie, et fut nommé inspecteur des hôpitaux.

Le fils entra dans l'armée, où il fit une carrière militaire.

Antoine Valentin mourut le 17 fructidor an 7 (3 septembre 1799).

Departement de la Charente inférieure.
District d'Angély (Boutourin).
Comité Révolutionnaire du même lieu.
Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 29 Vendémiaire l'an 2^e.

Les membres du Comité ont déclaré unanimement
(Claude alexandre normand fils homme de loy)
demeurant en cette commune suspect, comme
Cy devant noble, comme agent d'émigré, et
encore par ses liaisons habituelles avec
des parents d'émigrés, en outre pour n'avoir
jamais manifesté son attachement à la
révolution, finalement pour n'avoir jamais
fréquenté la Société populaire, et ne s'être
pas présenté à l'acceptation de la constitution

Arrêtent en conséquence que Claude -
alexandre normand fils homme de loy sera mis
dans le plus court délai en état d'arrestation, qu'à
cet effet il sera délivré contre lui un mandat d'arrêt
et les scellés apposés sur ses papiers). &c.

Le 26 Thermidor l'an 2. de la rep. fr. Une et indivisible la.
M. de la rep. fr. M. de la rep. fr.
Moullain fils

Valentin et Normand d'Authon avaient sensiblement les mêmes idées politiques : ils souhaitaient des réformes, sans pour autant demander la mort du Roi. Ils voulaient le pouvoir, en l'occurrence la mairie de Saint-Jean d'Angély, en tenant un discours incantatoire qui marche encore de nos jours : être élu pour le bien des citoyens. Alors qu'en réalité leur but était personnel : devenir maire pour asseoir leur autorité. Chacun avait un ego démesuré.

Celui qui s'en est sorti avec le plus d'élégance fut Normand d'Authon : il accepta la défaite. Quant à Valentin, même après son élection, il ne pardonna pas : il lui fallut rayer de la vie municipale cette période pendant laquelle son rival fut, pendant quelques semaines, déclaré maire électif.

Emprisonnés tous les deux, ils ne durent leur liberté qu'à la chute de Robespierre et à la fin de la Terreur. Ils n'eurent pas à connaître le parfum de la guillotine, qui n'était pas très loin : elle sévissait à Rochefort.

En politique, pour parvenir au sommet le chemin est long et semé d'embûches. Par contre, la descente est toujours rapide et brutale. Nos deux protagonistes en ont fait l'expérience.

La gloire est souvent éphémère.

Sources :

La Révolution française 1789-1799 Saint-Jean d'Angély » Jacques Roux (Projet éditions France)

Revue de la Saintonge et de l'Aunis, tome XIV, 1988

Registres paroissiaux de Saint-Jean d'Angély, Saint Denis du Pin et Saint Pierre de l'isle

Le trésor des Detavel

Jean-Bernard Papi

À Genouzac, un gros bourg au milieu des vignes entre Jonzac et Cognac, on raconte que Mimi Detavel, un fainéant de vaurien si on en croit les Genouzacois, possède un trésor sur ses terres. On n'en parle pas devant les étrangers car personne n'a envie de voir un pays si débonnaire et agréable subir les assauts d'une ruée vers l'or. De même aucun journaliste local, s'il tient à conserver ses abonnés, n'aurait l'audace d'écrire une seule ligne dessus. On en parle seulement entre copains, entre joueurs de carte chez Pierrot, le patron du Café des Vignerons, ou dans les familles, quand la conversation tombe sur l'argent et le mal que l'on a à le gagner. Par exemple, quand l'un se plaint de tout donner, ou presque, en impôts, il y en a toujours un autre pour baisser la voix, plisser les yeux et murmurer sur le ton de la confidence :

- Ce n'est pas comme cet enfoiré de Detavel !
- En voilà un qui a eu de la chance, reprend un troisième.
- Ouais, une sacrée chance. Pensez, un trésor de nos jours. Qui peut se vanter d'en découvrir un comme ça d'un claquement de doigts, directement livré dans son berceau...
- Et qui n'est même pas connu du percepteur. Sans ça, vous pensez bien que son magot... Pffuit dans le tiroir-caisse de l'État !
- Je me demande comment des fainéants de pouilleux comme les Detavel père et grand-père ont fait pour trouver tout ce fric ?

En général la conversation s'arrête là parce que personne ne sait, justement, comment les Detavel ont fait pour trouver un trésor, et même ce qu'est ce fameux trésor et à quoi il ressemble. On hoche la tête d'un air dégoûté, on se souhaite le bonsoir et chacun rentre chez soi en imaginant ce qu'il ferait s'il avait le bonheur de trouver un trésor, quel qu'il soit, mais que l'on imagine fait d'une appréciable quantité d'or, en pièces ou en barres.

À première vue, Mimi Detavel, le propriétaire du trésor, ne semble pas rouler sur l'or justement, si l'on s'en tient aux indices apparents. Sa ferme, vieille et négligée, est coincée entre deux grandes parcelles de vignes plantées de « folle blanche » à l'écart du village. Ces vignes lui assurent, chaque année, dix mille litres de jus de raisin dont la moitié est distillée et l'autre moitié destinée à une piquette acide baptisée « Blanc d'Ecume » que l'on associe aux huîtres dans les gargotes du bord de mer, entre Talmont et Marennes. Ce vin blanc est produit et distribué par une coopérative locale ; Detavel, comme le veut la tradition, a droit à deux barriques de vin et à quelques litres d'eau de vie qu'il transforme en cognac et pineau pour son usage personnel. Mais ni ses mixtures, ni l'eau-de-vie même destinée aux alcools de premier choix, ni les deux barriques de Blanc d'Ecume ne peuvent s'assimiler à un trésor.

On peut se faire une idée plus précise encore sur les ressources, et l'ardeur au travail du propriétaire en examinant l'état général de la ferme. Les bâtiments annexes, bien que masqués par un rideau de roses trémières et couverts de lierre, sont en grande partie effondrés et l'intérieur gagné par les ronces. Le jardin potager à moitié en friche est planté, quelle que soit la saison, de pommes de terre, de poireaux, de carottes et de choux. Quelques arbres fruitiers redevenus sauvages et envahis d'herbe ne servent plus qu'à protéger la maison du vent d'ouest.

Dans les vignes, au bout d'une longue langue de terre que Detavel laisse en jachère, se dresse un grand hangar de tôles rouillées, clos par un portail roulant. Un hangar, inhabituel par son volume et sa hauteur qui dépasse toutes les constructions avoisinantes, y compris les silos à grain et les hautes citernes à vin. Il n'y a que le clocher de Genouzac pour lui damer le pion. Personne ne sait ce qu'il cache et visiblement tout le monde s'en moque. Par contre tout le monde s'interroge sur la langue de terre laissée inculte devant le hangar quand on sait que dans cette région, les paysans planteraient des pieds de vigne ou du maïs jusque dans leur cuisine, si cela était faisable. Mais, persifle-t-on, on peut se permettre des prodigalités lorsqu'on possède un estimable trésor. Il est bien protégé ce trésor. Quand on s'approche de la ferme, on est accueilli par un couple de dobermans qui se jettent contre le grillage de la clôture en bavant et en hurlant, tout prêts à vous déchirer la peau des cuisses. Avec de la chance, on peut apercevoir Madame Detavel, la femme de Mimi, sortir pour rappeler les chiens dans sa langue maternelle. Les trois quarts du temps on ne voit personne car elle est si paresseuse qu'elle préfère, si on en croit le facteur, que ses chiens vous dévorent plutôt que de bouger. N'en déplaise aux gens à l'esprit tordu, le trésor ce n'est pas madame Detavel non plus.

- Bien que ce ne soit pas une femme déplaisante, commente le facteur, l'individu le mieux renseigné de la commune, bien au contraire. C'est une Philippine douce et menue comme une gamine de douze ans, avec des cheveux noirs, épais, taillés au sécateur, des yeux sombres et des seins pas plus gros qu'une mandarine. Et jamais un sourire avec ça, toujours l'air triste comme un Charentais jeté dans les brumes du Nord. Mais par contre des fesses, ah ça les amis ! des fesses rondes et dures comme des boules de pétanque, des fesses comme il n'y en a pas d'autres par ici...

- Ouais, c'est un pays de petites grosses à gros culs par ici, soupire inévitablement Pierrot qui écoute les conversations en essayant ses verres. Avant de revenir tenir le café familial, tout le monde sait ça, Pierrot a été garçon de café dans un bar de la place Clichy à Paris.

- Detavel l'a épousée par une agence, ajoute tout aussi inévitablement l'un des joueurs de rami. Il est allé à Bordeaux pour ça. Les filles de chez nous maintenant, ont peut-être des gros culs comme tu dis Pierrot, mais elles ne veulent plus épouser des gars de la campagne. Probable qu'il a dû lui parler du trésor pour la décider...

On a l'air de radoter dans ce pays, répéter toujours la même antienne à propos de Detavel, comme des vieux qui perdent la mémoire, et la raison par-dessus le marché. Mais il faut dire que ce Detavel, avec ses manières hautaines et son refus de se lier avec quiconque, horripile pas mal. Et surtout il y a ce secret. Il suffirait qu'il vienne voir les copains chez Pierrot, en leur disant : « Je vais tout vous raconter » pour que la glace fonde. Mais bernique ce n'est pas un homme à ça.

– Quelle idée aussi d'épouser une étrangère, soupire Pierrot, et pas une étrangère du coin comme une Allemande ou une Espagnole, non une lointaine qui nous vient des antipodes. Selon moi, ce n'est pas un gars récupérable.

On peut l'apercevoir lorsqu'il se rend au village une ou deux fois par mois. Il s'y rend en tracteur, n'étant ni pressé, ni propriétaire d'une auto. Le reste du temps il s'enferme chez lui. C'est un homme de quarante ans passé, grand et sec, aux gestes énergiques et précis. On est frappé par ses yeux, des yeux bleu-clair brillants d'intelligence. Les yeux d'un homme avide qui se penche sur chaque objet, sur chaque être vivant comme s'il s'apprêtait à le décortiquer. Un regard sagace certes, mais qui vous met mal à l'aise à cause, justement, de cette attention dévorante qu'il témoigne à toutes choses et à vous en particulier. Été comme hiver, il porte une cote de mécanicien tachée de cambouis, des tennis crasseux et une casquette en toile kaki comme celle des soldats. On ne l'a jamais aperçu autrement attifé. Personne n'est surpris de le voir conduire un tracteur vieux de trente ans, aux pneus pelés par l'usure et dont la peinture est si écaillée qu'on ne sait plus quelle était sa couleur d'origine.

– C'est ce qui explique qu'il soit toujours barbouillé de cambouis, fait observer le facteur. Toujours à réparer son tracteur, à mon avis

– Ce doit être un sacré original, admet Pierrot, une sorte d'artiste. Mais, pour un homme qui possède un trésor, ça la fout mal.

– C'est bien un peu vrai. Mais il y a trésor et trésor. Il y en a que l'on ne peut pas écouler facilement.

– Surtout s'il a été mal acquis ! grogne un joueur de rami qui fait alors le geste éloquent du prestidigitateur réussissant un escamotage. Tout le monde sourit alors en montrant les dents. Comme les chiens de Detavel.

– Mais ce trésor, qui l'a vu ? demanda la correspondante du journal « La Petite Saintonge » un jour qu'elle s'était attablée avec un groupe d'amis au fond du bar, à côté des joueurs de belote et de rami qui radotaient sur Detavel comme à l'habitude.

– On verrait plus facilement la Philippine, répondit le bistrotier. C'est une histoire qui est née du temps du père et du grand-père Detavel. Deux numéros ceux-là. Le grand-père, entre deux cuites, ne rêvait que d'aventures mirobolantes à travers le monde, à force de lire les Jules Vernes, les Pierre Loti et les Maurice Leblanc. Quant au fils, celui-là voulait à toute force construire des dirigeables et les faire voler ! Je ne vous dis pas la fortune que ces deux zigotos ont engloutie pour satisfaire leurs marottes. Un jour le père de Mimi, qui avait bu un coup de trop, a trop parlé devant les gars de la coopérative. Il a dit, textuellement, qu'il possédait un trésor, un trésor fauché aux Américains pendant la guerre. Et il en était fier le salopard. On n'a jamais pu lui faire dire ensuite de quoi il s'agissait. Il disait seulement, en ricanant, que ça lui rapporterait gros.

– Depuis, on ne leur parle guère aux Detavel, admit quelqu'un. Ici, on n'aime pas les voleurs et encore moins les cachottiers.

– Puis le grand-père et le père sont morts, continua Pierrot à l'adresse de la journaliste. Il ne reste plus que le petit-fils, avec sa Philippine. En tout cas leur or, ou leurs dollars, car c'est peut-être des dollars, il y a une pièce américaine, je ne sais plus laquelle, qui est en or, ne leur a pas porté chance jusqu'à présent. Ils voudraient des enfants mais bernique, elle les perd comme d'autres vont aux cabinets. C'est le pharmacien qui me l'a dit.

Un soir, bien après le départ du dernier client, Mimi Detavel entra dans le cabinet du nouveau médecin. Un jeune qui venait de s'installer car le vieux docteur Robillard ne voulait plus faire de visites depuis un an ou deux, à cause de son âge et de ses rhumatismes. Detavel prétendit que sa femme était malade, un mauvais rhume qui la tenait couchée et l'empêchait de sortir. Il ne fut pas long à avouer la vérité. La Philippine était enceinte, une fois de plus, et elle ne voulait pas se déplacer de peur de perdre le gosse en chemin. Le jeune docteur promit de passer pour l'ausculter. Le lendemain en fin de matinée, le voilà devant le portail des Detavel à klaxonner plusieurs minutes durant. Il le vit sortir du grand hangar en tôles, fermer la porte roulante derrière lui et traverser sa vigne au pas de course avant d'enfermer les chiens. Il avait les mains noires de cambouis. Le médecin supposa qu'il réparait son fameux tracteur ou une machine agricole.

Madame Detavel était étendue sur un vieux sofa dans la grande pièce du rez-de-chaussée qui servait de cuisine et de salle de séjour. Les meubles étaient disparates et bons marchés comme ceux que l'on achète dans les ventes suite à des faillites. Il n'y avait pas de rideaux aux fenêtres et il flottait dans la pièce une odeur de mauvaise soupe. Le médecin fut tout de suite impressionné par les cartes au 200.000ème, placées bout à bout, qui tapissaient les quatre murs à hauteur d'homme.

En y regardant d'un peu plus près et tout en débarrassant son matériel d'auscultation, il se rendit compte qu'il s'agissait de cartes de navigation aérienne identiques à celles qu'utilisent les pilotes de long-courriers. Il avait eu quelques velléités de passer son brevet de pilote amateur, au début de ses études de médecin et il en gardait quelques souvenirs. Les cartes ceinturaient la pièce. L'Europe et l'Afrique s'allongeaient entre la porte d'entrée et la cheminée, sur plus de trois mètres. L'Amérique du Sud, l'Amérique du Nord et l'Asie occupaient les murs restants. Sur ces cartes, il discerna de nombreux cercles tracés à l'encre rouge et reliés entre eux par d'épais traits noirs. Le médecin crut que Detavel jouait à une sorte de kriegspiel, de jeu de la guerre. Un passe-temps peu courant mais anodin. Cependant il ne remarqua rien qui puisse se rapporter aux forces en présence, et il ne vit pas les petits drapeaux qui ordinairement, signalent les offensives et les positions des belligérants.

Il s'approcha de l'Afrique. Il repéra, cerclés de rouge, Casablanca, Nouakchott et Dakar qu'un trait au crayon gras noir unissait, par-dessus l'Atlantique, à Natal au Brésil. Ces traits noirs qui traversaient les Etats-Unis, le Mexique, l'Europe, l'Egypte et l'Inde, joignaient entre eux des dizaines d'autres cercles rouges. Il comprit qu'il s'agissait d'escalas, de la simulation d'un colossal voyage autour du monde.

À chaque escale correspondait un aéroport avec, soigneusement notés, les fréquences radio, probablement de la tour de contrôle, celles des balises d'approche, le régime des vents et l'altitude du terrain. L'écriture était fine et nette, facilement lisible. Par terre et sur un banc contre un mur, s'entassaient des dossiers. Une feuille de papier millimétré de grand format était déployée sur une table sous la fenêtre. Le médecin de plus en plus intrigué, n'y vit que des colonnes de chiffres. Detavel pendant ce temps, l'observait sans rien dire, le visage fermé, inexpressif. Le médecin malgré sa perplexité ne fit pas de commentaires et ausculta la jeune femme. C'est vrai qu'elle était jolie la Philippine avec cette peau orangée des filles asiatiques, une peau satinée et frémissante qui donne envie d'y poser les lèvres. Le médecin eut un sourire. Tout va bien, dit-il.

Alors Detavel, avec sur le visage une sorte de rayonnement joyeux, s'adressa à sa femme d'une voix basse et vibrante, lentement, en séparant bien les mots et sans plus s'occuper du médecin qui rédigeait son ordonnance.

– Bella, dès qu'il sera né, direction l'Espagne ! Au début, tu verras, on ira doucement, par petites étapes, Pau, puis Pampelune. Pour ne fatiguer personne et surtout pas toi, et pour bien roder les moteurs. Deux bons gros Pratt & Withney qui ne demandent qu'à durer. Après Madrid, ce sera Tanger, ensuite Palerme, on y fera le plein de carburant et la première révision des moteurs. Il s'approcha des cartes et sa voix s'enroua d'émotion. Après Palerme, Bella, nous irons à Alexandrie, puis Bagdad, Karachi...

Elle écoutait, les yeux écarquillés et un sourire heureux sur ses lèvres violettes, ces noms qui la ramenaient, petit à petit, vers son pays. Le médecin n'en perdait pas une miette. Lui aussi flottait sur le tapis volant qui l'emportait vers Bombay, Calcutta, Rangoon, Da-Nang, Manille et Laoag où elle était née. Lorsqu'ils arrivèrent à Laoag, elle battit des mains et poussa des cris de joie. Mimi Detavel se précipita pour l'embrasser, les yeux plus brillants encore qu'à l'ordinaire. Le médecin tendit son ordonnance et promit que le bébé naîtrait dans de bonnes conditions. Il en faisait une affaire d'honneur. Detavel jura qu'il passerait le payer dès que possible.

– Plutôt que de me payer, pensez d'abord à acheter les médicaments nécessaires, s'entendit-il répondre, surpris.

Detavel lui serra longuement la main et le médecin s'enhardit à le questionner sur l'étrange cérémonial, cette parodie de voyage à laquelle il venait d'assister.

– Ce sont des voyages que nous ferons, lui répond Detavel d'une voix décidée. Nous quitterons la France dès que l'enfant sera né. J'ai tout calculé, temps de vol, consommation de carburant et d'huile, points de ravitaillement. Je connais toutes les procédures d'atterrissage et l'utilisation des systèmes d'approche de chaque escale. Je connais le régime des vents en altitude sur toute la planète et selon les saisons. J'ai calculé, à la seconde près, mes temps de passage sur les repères au sol que je me suis fixés et que je survolerai...

– Survoler, survoler, bougonna le médecin incrédule, avec quoi ? Un dirigeable ? Une montgolfière ?

– Suivez-moi, chuchota Detavel après une courte hésitation.

Ils marchèrent jusqu'au grand hangar de tôles et Detavel poussa un élément du portail roulant. Le médecin resta cloué sur le seuil. Un gros bimoteur à hélice, haut sur pattes, avec sa carlingue d'aluminium astiquée comme les chromes d'une Rolls, étincelait sous la lumière électrique des projecteurs du plafond. C'était un avion d'un modèle ancien qui reposait encore sur une roulette de queue, un appareil de transport de troupe de la dernière guerre. Detavel poussa un escabeau roulant vers la porte latérale de l'avion qu'il ouvrit.

– Bienvenu à bord du Dakota C47 U31019 !

Le médecin sidéré le suivit dans l'avion. En raison de l'inclinaison vers l'arrière de la carlingue, il eut du mal à se tenir debout. En s'accrochant aux couples intérieurs du fuselage, Detavel l'entraîna vers le poste d'équipage. Les sièges, les manettes, les interrupteurs, les leviers de commande, les instruments de bord, tout, y compris le garnissage de la cabine, paraissait comme neuf et monté de la veille. On y sentait même un parfum subtil de peinture récente et de graisse neuve. Il ouvrit le circuit de la batterie, une douzaine de lampes rouges et vertes s'allumèrent et, dans un ronflement doux, les aiguilles des instruments de navigation se mirent à osciller. La radio de bord émit un sifflement strident et pas mal de crachotements.

– On est dans un hangar en tôle, dit Detavel, ça ne passe pas, c'est normal, mais dehors elle fonctionne mieux qu'une neuve.

Puis il se dirigea vers la soute. Le médecin eut un hoquet de surprise. Il y avait là, boulonné contre les parois et sur le plancher, tout l'équipement d'une cuisine moderne. Une salle à manger de quatre places, une chambre à coucher avec un lit d'enfant et une salle de bains du dernier cri étaient également fixées au plancher. Il ouvrit un vaste placard qui débordait de conserves de toutes sortes.

– On peut voyager avec ça, non ? demanda-t-il fièrement, j'ai même du champagne.

Ne sachant que penser, le médecin hocha la tête et lâcha un oui évasif.

– Les moteurs tournent comme des machines à coudre ! reprit Detavel. Je les ai achetés neufs aux domaines. J'ai tout vérifié sur ce coucou, les commandes de vol, les instruments, tout est OK. C'est du bon matériel, vous pouvez me croire, et c'est sans complication. Je fais tous mes essais la nuit. Je ne veux pas que le village sache. Il regarda fixement le médecin de ses yeux flamboyants, je préfère passer pour un bandit que pour un fou. Mon grand-père a échangé cet avion aux Amerloques contre de la gnôle. Ils avaient installé une piste d'atterrissage près de nos vignes, le bout de terre en friche qui va jusqu'à la nationale. Ils préparaient un parachutage sur la côte, dans l'enclave de Royan. Un seul avion s'est posé, ce Dakota, avant que les plans de l'état major ne changent. Mon grand-père qui voyait loin, voulait monter une petite compagnie aérienne, après la guerre. Il disait que, grâce à cet avion, on deviendrait riche.

– Mais, vous savez piloter ? bredouilla le médecin.

– J'apprendrai sur le tas. C'est le genre d'outils qui pardonne facilement, pensez, pendant la guerre les apprentis pilote n'avaient guère de temps pour apprendre en détail, en plus il plane comme une mouette. Les Américains formaient un pilote en vingt heures. Le plus dur sera de le décoller et de le poser la première fois. J'ai lu des centaines

de bouquins sur le pilotage, sur la navigation, la radio et tout le toutim. Et puis, je suis incollable sur la mécanique. Je travaille tous les jours sur ce zinc depuis que je suis en âge de marcher. Tout ira bien, vous verrez. Si je dois me planter, tant pis, je préfère ça plutôt que de finir misérable dans ce trou. Et puis, je l'ai promis à Bella, à Miranda comme on l'appelle dans son pays. Elle me fait un enfant, avec votre aide docteur, et le premier vol sera pour aller le présenter à sa famille. Elle sera si heureuse de retrouver son pays.

Le médecin, sans arrières pensées, raconta ce qu'il avait vu dans le hangar à un de ses amis. Lequel en parla à l'un de ses proches. En moins de trois jours la nouvelle fit le tour du village.

– C'était donc ça le fameux trésor ? Un vieil avion qui nous tombera sur la tête au premier décollage, s'emporta Pierrot.

– Ecoute Pierrot, dit quelqu'un, depuis des années nous avons été suffisamment odieux avec lui sans ajouter la sottise en plus. Nous ne risquons rien, la piste est orientée vers les vignes. Et puis tu vois, moi je l'envie ce garçon. Il a un but dans l'existence qui n'est pas de provoquer des ulcères de l'estomac chez ses contemporains, comme nous autres avec notre vinasse. Alors souhaitons-lui bonne chance et aidons- le autant que nous le pouvons.

L'enfant naquit et Detavel, comme prévu embarqua sa femme et le bébé dans le Dakota. Ce matin-là tout Genouzac se rangea au bord de la piste. L'avion décolla, non sans quelques zigzags et soubresauts sans conséquences et mit le cap plein sud. Puis il disparut à l'horizon à la grande surprise de ceux qui avaient assisté au décollage et qui avaient pariés sur un crash en bout de piste...

Jamais Detavel ne donna de ses nouvelles et malgré la bonne volonté mise par quelques-uns, on ne parvint pas à savoir s'ils étaient morts ou vivants. Plusieurs années passèrent et l'on finit par les oublier. Un jour, pourtant, Le Point publia un long article sur les Français qui réussissent à l'étranger. C'est ainsi que l'on apprit au Café des Vignerons qu'un certain Detavel, installé aux Philippines, fabriquait un vin blanc remarquable appelé « Folle blanche » et qu'il avait fait fortune.

<http://www.jean-bernard-papi.com/>

Le mit à Odette Maît' Gueurnon

Dans le Boutillon spécial « Patois saintongeais », j'ai mis un poème de la « Jhavassee », Odette Comandon, ce qui a ravivé les souvenirs de mon ami Charly Grenon. Pour ceux qui ne maîtrisent pas totalement le patois saintongeais, sachez que le « mit », c'est le chat. Et en Saintongeais, le « garouil » c'est le maïs. Maintenant je passe la plume (d'oie) à Charly.

Maît' Piârre

Il est exact que le patois d'Odette Comandon se lisait mieux qu'il ne se recevait à nos tympans habitués à la voix masculine de Goulebenéze et au timbre de celle-ci. Mais vous avez bien fait de noter qu'elle avait du talent, notre chère « jhavassee ». Un esprit fou également, dont toute son œuvre témoigne. Je l'ai connue et fréquentée chez elle à Jarnac (et depuis bien sûr), et ces rencontres n'étaient jamais tristes.

Une fois, elle m'y avait présenté son chat siamois :

« Voué, mon fi, i vint dau Siam. Jh'ai éyu l'idée de mette à l'envars le nom de thieû pays. O fazait « Maïs ». O l'é coum' thieû que jh' l'ai baptisé « Garouil ».

La démarche n'est-elle pas saintongeaise ?

« Allons, Garouil, thyitte-te don catiner in p'tit p'r' l'émit Gueurnon ! ».

Ayant appris l'anecdote, Bitou l'avait contée à sa manière dans « La France », narrant que j'avais, à Jharnat, passé la main dans le poél dau mit de la Jhavassee.

Naturellement, j'avais publié un « dret de répouance » !

Les patoisants d'aneut

Un Poitevin : Éric Nowak



Vienne en Poitou) et du Ruffécois (Nord Charente ou Charente poitevine).

Cliquez : [Éric Nowak](#)

Éric NOWAK : conte en poitevin n°2 : Le rabeurtâ ou « l'élection du roi des oiseaux »... Conte traditionnel raconté par Éric Nowak en poitevin du sud Civraisien (sud

Une Saintongeaise : Rosalie



Nous sommes au festival patois de Poullignac en 2006. Rosalie, nous vous l'avons déjà présentée à plusieurs reprises dans le Boutillon.

Écoutez-la dans une de ses chansons en patois saintongeais.

Cliquez : [Rosalie à Poullignac](#)

École d'apprentissage de la SNCF à Saintes Pierre Bruneaud (Le Chétit)

Une main courante, une piste en mâchefer, deux poteaux de rugby dressés comme deux lettres H majuscules ... Sur le côté, un grand bâtiment en briques rouges attire notre attention, on dirait un hangar pour avion. En poussant la porte, un sas nous permet d'entrer dans un atelier. Nous sommes au cœur du centre de formation des apprentis de la S.N.C.F. Une rangée de tours parallèles de dimensions différentes, dont l'éclairage individuel diffuse un halo de lumière sur une pièce en cours d'usinage, sous le regard attentif des élèves. Un liquide blanc refroidit le métal et permet le déroulement régulier de copeaux qui postillonnent. Ici seules les pièces font des révolutions.

En face, une série d'établis, munis de leurs étaux, sont occupés par les élèves ajusteurs. Les uns liment, d'autres contrôlent la planéité, la perpendicularité ou les cotes. Tout se passe dans un calme relatif. Ici les plans se réalisent en trait-croisés.

Dans le fond de l'atelier, on distingue les braises incandescentes activées par la tuyère de la forge, la fumée s'évacue par une grande hotte. Dans cette section les apprentis serruriers sont au travail. Au bruit sourd du marteau frappant la loupe d'acier rougi qui pleure des étincelles, lui succède celui, plus sonore, de l'outil qui rebondit sur l'enclume. Les élèves se déplacent et s'interpellent bruyamment. Leurs vêtements et leur visage sont souvent maculés. Ici la mise en forme s'obtient en donnant des coups.

En vis-à-vis, on aperçoit une forge, une batterie de chalumeaux, un grand marbre de traçage, une variété de tas pour la conformation des tôles, une grande cisaille. C'est la section de chaudronnerie.

Les bruits de marteaux sont plus secs et répétitifs. Les tôles crissent lorsqu'on les déplace, la cisaille ébranle le sol lors de la découpe et la chute se fait bruyamment.

Certains élèves, équipés de lunettes fumées, s'initient à la soudure. L'allumage du chalumeau commence par une flamme molle et fumeuse, il faut la régler par un apport d'oxygène. La flamme devient plus nette dans un panache bleuté, alors apparaît le dard, très court de couleur blanche. Parfois le réglage échoue et génère un bruit sec.

Dans cette section, à l'image de la serrurerie, les élèves se déplacent, s'interpellent et leur aspect n'a rien à envier à leurs camarades. Ici on plane avec les marteaux. Derrière une cloison faite d'armoires-vestiaires, on découvre la section des premières années. Le début de formation, pendant le premier semestre, consiste en l'initiation aux fondamentaux d'ajustage.

Six établis munis chacun de quatre étaux de couleur rouge meublent cet espace. La première opération consiste à répartir les élèves par taille en fonction de la hauteur de l'étau. Pour ce faire, il s'agit d'être debout face à l'étau, on y appuie le coude et bras tendu, le poing serré doit se situer sous le menton. Trois instructeurs et le responsable de la section sont chargés de l'enseignement.

Les tenues de travail sont neuves et la tête est coiffée d'une petite calotte bleue.

Chaque élève dispose d'un outillage individuel : des limes, de forme et de dimensions diverses, dont la fameuse lime « d'Allemagne », destinée au dégrossissage des lopins. Enlever plusieurs millimètres occasionne souvent des ampoules aux mains des débutants.

Le matériel de précision, équerres, pied à coulisse exige beaucoup de soin. Il est déposé sur un morceau de moquette et non directement sur l'établi. Obtenir une surface plane à la lime, assurer un parallélisme et une perpendicularité de plans requiert énormément d'attention, d'application et de dextérité. Il faut également maîtriser les différents exercices de contrôle de mesure au moyen du pied à coulisse au cinquantième de millimètre et du centième avec le micromètre.

Dans cette section, on ne parle pas, on ne se déplace pas. Si un élève veut aller aux toilettes, il n'aura l'autorisation que si le petit disque rouge est disponible sur le pilier. Cette procédure évite de partir à deux pour faire la causette.

La journée d'école débute à 7 heures 30. Chaque élève doit lever un jeton au numéro qui lui est attribué pour l'année. Cette formule permet le pointage des présents par déduction. Les jetons restant dans la boîte représentent les absents. À proximité on peut lire, en grosses lettres,

« LE JETON DOIT ÊTRE LEVÉ EN TENUE DE TRAVAIL » « L'EXACTITUDE EST LA DEVISE DU CHEMINOT »

Au coup de klaxon les trois années se groupent au milieu de l'atelier pour la séance de chant quotidienne. Des chants de marche et des mélodies à deux et trois voix sont au répertoire.

Ensuite le Directeur donne les informations du jour, suivent les réprimandes pour ceux qui se sont fait remarquer par manque de travail ou pour indiscipline. Chaque mois une note de conduite est attribuée. Si elle devient inférieure à 15 elle entraîne une sanction.

Les commentaires terminés, les cours proprement dits peuvent commencer. L'enseignement de la pratique professionnelle se complète par une formation théorique : mathématiques, il est bon d'une inconnue savoir en extraire la racine ; français, physique, l'électricité, qui règne en père et maître ; dessin industriel, où même les perspectives sont cavalières, technologie générale et professionnelle. Les deuxièmes et troisièmes années ont à leur programme des cours de locomotive : distributeurs à tiroirs plans, régulateur S.G4 Graisseur Déroit ... et de voitures et wagons, serrure Potier, triple-valve, réservoir auxiliaire. Après avoir longé deux courts de tennis, un terrain de basket en mâchefer, on accède à un bâtiment en bois, presque indigent, qui renferme deux salles de cours. Elles sont équipées de vieux pupitres à quatre places. Dans l'une des salles trône une maquette de locomotive type 141 Mikado, réalisée par les élèves.

Le sport est fortement encouragé. Les leçons d'éducation physique s'inspirent de la fameuse méthode Hebert très en vogue. Séances de plateau, par vagues au programme : marche, course, saut, grimper, attaque défense. L'hiver, parfois, les exercices de ramper et de quadrupédie se pratiquent torse nu et nu-pied dans les chaussures.

De temps en temps, les élèves jouent au football ou au rugby pour leur plus grand plaisir.

De nombreux apprentis furent champions dans des niveaux et disciplines divers. Les clubs recrutent beaucoup parmi les élèves du centre. Les compétitions inter-établissements ont lieu le jeudi après-midi et souvent à la Rochelle, ce qui permet aux compétiteurs de partir pour la journée. Belle aubaine pour les compétiteurs punis qui échappent ainsi aux sanctions. Vive le sport !

Les punitions consistent à faire différentes corvées : rangement, nettoyage, déchargement et transfert de charbon... La plus pénible de toutes est sans aucun doute, le vidage des tinettes. Il faut décrire les cabinets : petite cabane double, en bois, montée sur pilotis afin de permettre de loger deux bidons pour recevoir les matières.

Pour vider les tinettes il faut être deux ou quatre en cas de relais. L'un doit prendre un tube, l'engager dans les anses du bidon, le deuxième se saisit de l'autre extrémité et ensemble se le mettent sur l'épaule et le transportent à une ferme proche. Bonjour l'Hygiène !

Accolée à l'atelier, une sorte de verrue en béton sert de bureau pour le Directeur, de réfectoire et de cuisine. Les repas, dans l'ensemble, sont copieux mais certains plats sont plutôt indigestes. Ah ! Les nouilles et le riz collants, le cœur de bœuf tendre comme un pneu ... Heureusement la jeunesse digère tout.

Certains apprentis extérieurs à Saintes, logent à la pension Magistel en face de l'église Saint-Eutrope. Là, au deuxième étage, se trouve un dortoir comportant une douzaine de lits, une autre pièce équipée de six box. La literie se compose d'un matelas et d'un traversin en crin, d'un sac de couchage et de couvertures. Un demi-cylindre en tôle galvanisée, surmonté d'une potence percée de trous permet la toilette à l'eau froide en toute saison.

Au rez-de-chaussée, une petite salle équipée de pupitres sert d'étude. Les internes sont en autodiscipline, ils doivent eux-mêmes gérer leur temps de travail. La charge des devoirs ne laisse guère de temps libre. Nombreux sont les élèves qui se couchent aux environs de 23 heures. Il est vrai que les titres des leçons doivent être tracés à l'encre de Chine, en écriture normalisée, au moyen d'une plume palette d'un millimètre. Les lettres sont entourées à l'encre rouge avec une plume plus fine. Les croquis, schémas et dessins sont également traités à l'encre de Chine. Gare à celui dont le cahier ne sera pas à jour et conforme.

Heureusement, comme dans tous les internats, les plaisanteries ne manquent pas : lits en portefeuille, en cathédrale, vidage, bataille de polochons etc.

Au point de vue vestimentaire, une majorité d'apprentis porte un pantalon de golf et un blouson de drap bleu un genre d'uniforme non obligatoire. Il est bon de signaler que les élèves perçoivent un salaire au cours de leur scolarité.

Le samedi matin est consacré au grand nettoyage des postes de travail et de l'atelier. Ensuite, il faut aller se doucher dans le vestiaire du stade, bâtiment de construction sommaire, aux planches disjointes. A l'intérieur une pièce en courant d'air équipée de bancs fixés au sol permet d'y déposer les vêtements en l'absence de porte-manteaux. Un second espace dispose de rampes d'arrosage. Une imposante chaudière à charbon chauffe le grand ballon d'eau. Pas de réglage individuel, rien pour déposer son savon que l'on met sur une traverse en saillie qui supporte une cloison. Malgré cet inconfort, prendre une douche est un luxe ... Les maisons ne sont pas encore équipées de salles d'eau.

Deux fois par an, se déroule l'examen semestriel commun à tous les centres de la région Ouest. À l'issue des différentes épreuves, on établit un classement par spécialité, individuel et par établissement. Le centre de Saintes se classe souvent premier.

L'été les apprentis peuvent bénéficier de séjours en colonies de vacances, soit à la mer soit à la montagne.

À la fin de l'année s'organise la distribution des prix en présence des parents. Avant la lecture du palmarès, ils peuvent visiter les ateliers et admirer les travaux d'élèves. La séance se termine par la démonstration d'une leçon d'éducation physique. Pour clôturer cette journée les élèves défilent en chantant.

Au terme des trois années de formation, les élèves se présentent au C.A.P de leur spécialité où ils sont tous reçus. Le contraire serait anormal compte-tenu qu'ils sont recrutés par un concours sélectif, qu'ils sont rémunérés, qu'ils étudient dans d'excellentes conditions : effectifs réduits, matériel et outillage de qualité. De plus un emploi leur est assuré à la sortie de l'école.

Pour eux le centre leur a transmis une grande ouverture d'esprit, une bonne compétence professionnelle, l'esprit de groupe et la fierté d'appartenir à la grande famille des cheminots.

Au cours de leur carrière une majorité passera des concours internes pour se promouvoir : maîtrise cadres, roulants. Quelques-uns quitteront l'entreprise pour exercer un commerce, s'engager dans l'armée ou entreront dans l'Éducation Nationale, par concours, pour exercer comme professeur dans les établissements techniques.

Quelle que soit l'évolution des uns et des autres, ils conserveront, au fond d'eux même la fibre cheminote.

Pierre BRUNEAUD (dit Pellicule) ancien apprenti S.N.C.F. Promotion 1949-1952

C.A.P. et B.P. de Tourneur sur métaux.

*Vice-champion de France S.N.C.F. de cross-country catégorie cadets (Marseille 1951)
(dit Gavroche).*

1963-1994 : professeur de lycée professionnel en Génie-Mécanique — Option : mécanique.

Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Militant syndical et associatif.

Patoisant décoré de l'ordre du « SUBIET » pour ses écrits en Saintongeais sous le

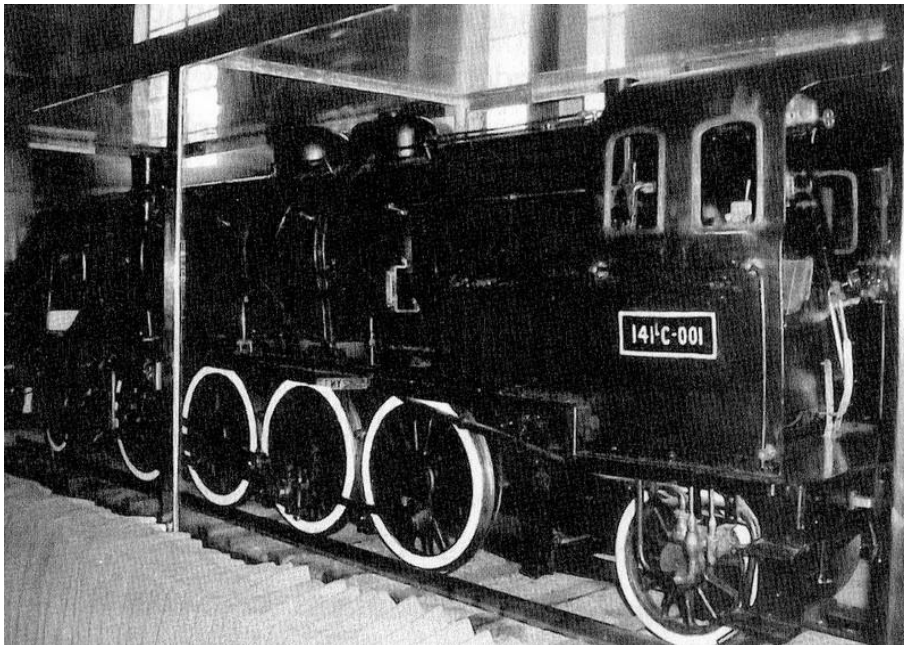
Pseudonyme du Chétit.

Esperantiste

Marche des apprentis

Chanson donnée par Monsieur Pierre Bruneaud

Sur le grand stade où la lumière abonde
 Sous le soleil ardent bronzant nos corps
 A pleine voix nous chantons à la ronde
 Les vrais plaisirs que procure le sport
 Dans nos yeux clairs, dans nos jeunes poitrines
 Brille la flamme de la volonté.
 Plions nos corps à cette discipline
 Qui nous rendra plus forts pour travailler.
 Fiers du passé, héritiers d'une race
 Nous deviendrons de vaillants cheminots.
 Des hommes aimant à regarder en face
 Le cœur joyeux, les horizons nouveaux
 Ets nos aînés au seuil de la retraite
 Pourront sans peur nous passer le relais
 Car en leur fils ils reverront paraître
 Les qualités des cheminots français.
 L'arc et la flèche gravés sur l'insigne
 Qu'avec orgueil nous portons sur le cœur
 Nous réunissent sous le même signe
 De la gaîté, de cran et de l'honneur
 Et si la vie un jour devient plus dure
 Si le chemin se fait plus tortueux
 Symbole aimé donne-nous ta droiture
 Pour triompher des instants malheureux.



Cette maquette de locomotive fut réalisée par les apprentis du centre S.N.C.F. de Saintes. Commencée en 1946, terminée en 1953.

Cette locomotive est en ordre de marche, actionnée par la vapeur.

À signaler que toutes les pièces existantes sur une locomotive ordinaire figurent sur ce modèle réduit, sauf les circuits de graissage.

Exemple de fabrication, les roues sont usinées au tour, les rayons exécutés à la lime. La chaudière est éprouvée à une pression supérieure à celle d'utilisation.

Maquette à l'échelle 1/8ème.

Les pions à Léopold (patois saintongeais)

André Raix

Bonjhôr à teurtous (et à teurtoutes peur raspecter thielle fâmeuse parité),

Thieu que jhe vas vous raconter remonte à bein des an-nées. J'étais tout drôle, j'h'avis dans thieu temps dans les 7 ou 8 ans, et mon frère Fifi allait sus ses 10 ans. O devait se passer en 1952. J'habitons en un petit villaghe qui s'appelle Luxé, à moitié route ent' Aigre et Mansle, et nout' méson était sus la route de Villognon en un endret qui s'appelle Les Loghes. O y avait pas beaucoup de monde, surtout des vieux qu'aimant pas trop les drôles et qui pouvaient pas souffrir que jhe nous amusions devant zeû seuillet. « Allez don vous amuser cheu vous, j'h'avons pas d'besoin de vous ithi à mener dau brut qu'o fait pour à mes poules ». Thieu, o l'était la veille Adélaïde thi vivait toute seule et qu'était à moitié folle. O y avait otou le vieux Célestin et sa veille, la Cécelle. Célestin était le sacristain. Jhe l'entendions de boune heure le matin quand i passait sur la route peur aller sonner l'Anghélu à sept heures. Il allait au bourg de son pied, o faisait beun deux kilomètres, tous les jhòrs, par tous les temps, qu'o grâle, qu'o ghèle oub qu'o mouille, on le vouyait traîner ses bots sus le chemin, crao, crao, crao, appoué sus-n'in bâton, piéghe en deux peur ses rhumatisses.

Moun histouère se passait en mai, quant' les canes faisant zeux petits pions que j'haimions tant aller vouër dans zeu par. Avec mon frère et quat' z-aut' drôles jhe passions des longs mouments à les r'gader derrière zeu ghearvis. I marchant derrière la cane en torsant dau corpeugnon oub en teurpant dans-n-in gassouil, et j'haurions bein voulut en attraper un, rein que pour le biser. Mais thieu plaisait pas à la veille Cécelle qu'etit teurjhous à guetter derrière son ridâ pour vouer ça que jhe fasions. Et nous aut's drôles, jhe zi fasions des grimaces, bein sûr rein que peut la fère bisquer.

Au bout d'un moument a sortait de sa thieusine en huchant : « Qu'é t'ô que vous favez là, les drôles. Foutez-me le camp d'ithy, moué jhe vas dire à Léopol' que vous v'lez zi prendre ses pions, et vous allez vouër qu'o va pas se passer de meime. Il va-t-aller trouver vout père et m'en doute qu'o y ara des espyications. Nous, o nous faisait rigoler, et jhe dansions devant chez lé en brailant sur l'air de la Madelon : « Madelon, plus c'est long, plus c'est bon ! » Thieu a pas plu à la Cécelle qu'a tout raconté au gros Leopold et à la Etiennette au souër quand il avant été débauchés de l'usine. Sus le coup de sept heures, il a-t-arrivé chez nous en peutrasse et i s'a mis a brailler coumme un beû qu'avec mon frère j'h'avions éjhambé le ghearvis dau par des pions et que j'hen avions ébouillé deux et qu'il allait vouër le garde peur porter plainte et qu'ol'allait finî au tribunau dau jughe de paix.

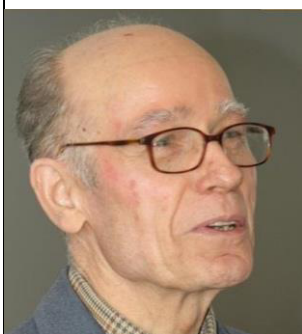
J'havons jhuré nous grands dieux que j'havons pas été dans le par des pions, et mon père avec le gros Léopold et nous autes deux a-t-été vouër le vieux Célestin et la Cécelle qu'étiant déjha jhouqués. O l'a pas-t-été reun peur les faire lever peu avouer ine espyication. La veille a fini par dire qu'ale avait reun vu et qu'a pouvait pas açartainer qu'o l'était mon frère Fifi et moué qu'aviant passé dans le jhardin de Léopold peur prendre ses pions, et qu'a voulait pas d'enneûs.

O fait que l'histouère en a rasté là. Mais coumme j'havons échappé de peu à n'ine rabâtée, mon frère a voulu se vengher. Quand Léopold et sa femme partiant de chez eux peur aller à l'usine, y laissant zeû cllé de porte sous n'in couvarc' de pot de soupe saqué darriere zeû conteurvents peur que zeus droles qu'étiant apprentis à Luxé et à Mansle rentriant quand y débauchiant à quatre heures. Mon frère qui z'ou savait allit s'amuser coumme d'habitude un jheudi au tantôt, mais sans se fére vouer, il peurnit thielle cllé et y la saquit sans le pouets dau père Ménard qui faisait au moins huit mètres de bas. « Coumme thieu » qu'y disit, « il est pas près de la retrouver, sa cllé ! » Quand Raymond et sa sœur avant revenu chez eux, ils avant été beûn enneuyés à cause que thielle cllé avait disparu, et que zeus parents étiant pas encore débauchés. I tourniant devant chez eux comme ine poule qu'a perdu ses poulets. I n'en meniant pas larghe en pensant à la colère du groûs Léopold. Thieu pauve drôle arrêtaït pas de répéter sans cesse et sans fin : « O me bibe le sang, o me bibe le sang ! ».

J'havons souvent repensé à thielle histouère avec mon frère. O y a de ça soixante-cinq années. La cllé est encouère dans le pouets, m'en doute, et le gros Léopold et sa femme avant zeû pyace au cimentière de Luxé vour qu'i z'avant pus besoin de cllé asteur.

Charly Grenon raconte ...

Mes débuts de journaliste : l'histoire du curé aveugle, la visite d'une maison close à Saintes



Notre rubrique consacrée aux souvenirs de Maît' Gueurnon connaît beaucoup de succès. Aussi nous allons la poursuivre. Je rappelle que ces vidéos ont été enregistrées par Jacques-Edmond Machefert.

Dans ce numéro, Charly raconte ses débuts de journaliste à Saintes, dans les années 50, au journal « La France », qui succéda à « La Nouvelle République de Bordeaux et du Sud-Ouest ».

Lorsque « La France » fut racheté par « Sud-Ouest », il continua son métier de journaliste chez son nouvel employeur.

Dans le prochain Boutillon, Charly vous contera la façon dont il traita, dans les années 60, les reportages sur « L'assassin de la pleine lune ».

Maît' Piârre

Cliquez : [Charly raconte](#)

Le coin des fines goules : le pineau des Charentes

Stéphane Macaire et Karine Machefert (Les Éfourneages)



Le **pineau des Charentes** est une boisson alcoolisée de type vin de liqueur de qualité obtenue par mélange de moût (c'est-à-dire de jus de raisin) et d'eau-de-vie de cognac. Cette boisson est produite dans une région qui contient une partie de la Charente-Maritime et de la Charente. Le **pineau des Charentes** est une **AOC** (appellation d'origine contrôlée). Sa fabrication est autorisée uniquement pour les bouilleurs de cru individuels ou les coopératives de producteurs, avec les produits de leur récolte. Mais avant toutes ces réglementations actuelles, chacun produisait son pineau pour sa consommation personnelle avec son moût et son eau de vie faite chez le bouilleur de cru le plus proche voire itinérant.

Histoire

Selon la légende, le pineau des Charentes est le fruit du hasard et a été créé par un vigneron charentais en 1589. Le vigneron versa par erreur du moût de raisin dans une barrique qui contenait de l'eau de vie de cognac. Croyant tout perdu, il laissa là le fût et s'aperçut, lorsque la barrique fut ouverte quelques années plus tard, que le breuvage était fameux. Le pineau des Charentes était né. Toujours est-il que ce pineau fut, pendant plus de quatre siècles, uniquement produit par les propriétaires pour leur usage personnel. Il fallut la crise de 1929 pour que l'on s'avise de le commercialiser.



Les différents pineaux

Il existe deux grands types de pineau : blanc et rosé (ou rouge). L'appellation « pineau rouge » n'existait pas, officiellement, dans la gamme des pineaux des Charentes. Elle était simplement acceptée comme synonyme populaire de *pineau rosé*. Elle peut paraître naturelle quand on considère la couleur souvent « rubis » du pineau rosé.



Le pineau blanc est vieilli en fûts de chêne pour une durée qui est au minimum de 18 mois. Le produit final après vieillissement doit avoir un degré d'alcool situé entre 16 et 22°. Il existe trois autres appellations qui se basent sur la durée de vieillissement.

Les caractéristiques du pineau rosé ou rouge sont sensiblement les mêmes que celles du pineau blanc : il est élaboré à partir de moût de raisins rouges. Les raisins rouges macèrent quelques temps pour que la peau du fruit donne de la couleur.

La fabrication du pineau

Pour faire un bon pineau, il faut une bonne année où le jus de raisin est bien sucré. On en met deux tiers dans un tiers de bon vieux cognac et on laisse vieillir. On obtient ainsi une boisson qui pèse entre 18 et 22 degrés. Le jus de raisin, en présence de l'alcool ne fermente pas, il donne tout son sucre, tandis que le cognac donne le degré. Lorsque l'on soutire le pineau de manière artisanale, équipé d'un larron on aspire tout le liquide clair en prenant soin de ne pas remuer le dépôt du fond. La coutume est de le faire par ciel sans nuage, afin que le pineau reste limpide.

Une extrémité du larron trempe dans le pineau et on aspire avec la bouche par l'autre extrémité jusqu'à ce que le pineau coule. Attention à ne pas être trop gourmand !! Le dépôt est égoutté tranquillement dans un linge. Une fois le dépôt bien sec, le jus obtenu est un pineau de très haute qualité. Cela fait une boisson très douce au palais, mais qu'on ne s'y trompe pas...elle est assez forte pour vous faire tourner la tête. Le pineau est traître et vous met en gaieté dès avant le repas.

Utilisation du pineau

Lorsque le pineau était un produit réservé au propriétaire qui le fabriquait, on le gardait en fût, et pour le servir on allait tirer une bouteille au chai. De nos jours on le déguste couramment à l'apéritif mais il est servi très frais et sans glace. La température optimale de dégustation est de 6 °C.

Nous autres, les saintongeais avons l'habitude de marier notre pineau à de nombreuses spécialités locales. Un Pineau jeune se dégustera en apéritif, alors qu'un Vieux ou Très vieux Pineau accompagnera harmonieusement une fin de repas. En cocktail, il se marie volontiers avec des jus de fruits, un tonic et quelques feuilles de menthe ou encore un cocktail de melon au pineau des Charentes.





A table, un Vieux ou Très vieux Pineau blanc est le compagnon idéal d'un foie gras, des huîtres, d'un fromage de chèvre ou d'un fromage persillé. Quant au jeune Pineau blanc, il est sans conteste l'ami du melon : en effet on peut le servir, en entrée, dans un demi-melon charentais.

On y remplace volontiers le vin blanc par du pineau comme dans la mouclade au pineau des Charentes. Ou encore le lieu braisé au pineau des Charentes ; recette dans laquelle le lieu cuit dans le pineau. Et si l'on parlait du jarret de veau, des cailles ou du lapin au pineau des Charentes ...

Tout ceci pour vous dire à quel point le pineau tient une place capitale dans la vie du Charentais !!!! Et si vous n'en êtes pas encore tout à fait convaincu lisez attentivement la prière du charentais et n'hésitez à vous rendre à la fête du pineau tous les mois d'août à Epargnes (17).

Et pour vous mettre en appétit, écoutez la chanson dau pineau, de Goulebenéze, par Michèle Barranger (L'Ajhasse). Cliquez : [La chanson dau pineau](#)

La naissance et le baptême du pineau (patois saintongeais) Clément Villeneau



Maître Clément Villeneau à l'occasion du Centenaire de la naissance du Docteur Jean en 1961 à Saint-Césaire. O mouillait ...
(Photo archives Charly Grenon)

Pour faire suite à l'article de nos amis « Les Éfournigeas » sur le pineau, voici un texte écrit par Clément Villeneau. Avocat à Saint-Jean d'Angély, il était ami de Goulebenéze, auquel il rendit hommage lors de l'inauguration du monument de Pierre Marchand en 1954. Voici ce que dit le Dictionnaire biographique des Charentais au sujet de Clément Villeneau :

« VILLENEAU (Clément), homme politique (Chantemerle-sur-la-Soie 1875 - Saint-Jean-d'Angély 1964). Une thèse sur Les Modes d'élection des présidents de la République termine ses études à la faculté de droit de Paris. Avocat brillant, inscrit au barreau de Paris, il met son talent d'orateur au service de ses convictions politiques. Ancien secrétaire de Roy de Loulay, il devient conférencier pour l'Action libérale populaire. Il se présente plusieurs fois à la députation mais se voit battu : en 1906, à Marennes contre Torchut, en 1910 à Saint-Jean-d'Angély contre Réveillaud et en 1912 contre Coyard. En novembre 1919, élu député de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély sur la liste d'Union républicaine nationale, il se consacre aussitôt à la défense des agriculteurs et de leurs familles victimes de la guerre. Battu aux élections de 1924, il renonce à la carrière parlementaire en 1928, mais son activité politique reste vivace ; il est l'un des animateurs du centre de propagande des républicains nationaux, fondé par H. de Kerillis, et un des plus proches alliés politiques de Pierre Taittinger.

Longtemps, jusqu'en 1926, il dirige L'Union nationale, le journal de droite de Saint-Jean-d'Angély (géré par l'imprimeur Charles Renoux) qui fera bientôt partie de l'empire de presse Taittinger. Mais au début des années 1930, Clément Villeneau se désintéresse peu à peu de la politique, à part sa mairie de Ternant, au profit d'un engagement plus littéraire : il s'intéresse à la revue Pays d'Ouest à laquelle il donne de nombreuses contributions concernant le pays charentais ainsi qu'à des conférences sur sa région organisées par le comité national du tourisme dont il devient un des membres actifs. Ayant toujours conservé sa propriété, il s'y consacre de plus en plus,

produisant et vendant du cognac et surtout un pineau renommé, boisson pour laquelle il compose un essai poétique : La Naissance et le baptême du pineau.

Son fils, Jacques (Saint-Jean-d'Angély 1914 - id. 1990), lui succède comme avocat, d'abord à La Rochelle, puis à Paris. Avant de devenir un spécialiste reconnu du droit maritime (nombreuses publications notamment sur le remorquage et sur les accidents aux conséquences écologiques graves comme celui de l'Amoco Cadiz), il est le défenseur à la Libération d'un certain nombre de journalistes du groupe Taittinger compromis durant l'Occupation.

Merci à Jacqueline Fortin, à la Sefco, qui m'a retrouvé ce texte déjà paru dans « Le Subiet » de septembre-octobre 1981, et dans « Cots de Subiet n° 2 ».

Maît' Piârre

O y avait ine foué o y' a bin longtemps, dans noute Saintonjhe, in couple de pésants, dont la beunasse était quasiment toute en veugne, de bons visants, reun que de la folle et dau coulambar. A thiète époque, la veugne avait in bon tempérament et pas besoin de surfatajhes. Thièques cots la ghelée en ramassait beun in petit, mais les bounes années o l'avait dau vin à queurver et le monde s'amusiant pas à presser les râpes ; i les léssiant aus perots qui se souliant avec, coume des paures Crétiens.

Thiète année-là la vendanjhe avait bin meurit, et cheû Maïte Pineau, les tiarsons et les bariques étiant plllins jhusqu'à la bonde. O veurjhutait, o sentait à bon, o prenait à la gorjhe.

Les gas s'étiant lavé les pieds dans le treuil en chantant, et i se foutiant les rasins peur la goule peur rire. La Maïtresse Pineau avait mis à la broche devant in feu de jhavèles deus grous sots de jhaus qu'étiant pu bons à reun, la daube mijhotait dans le câlin en minme temps que les mojhètes thieusiant dans n'in grou pot de terre.

Tout d'in cot on entendit les gas qui fasiant : "I chou chou !". OI était fini ! Mais Maït' Pineau s'élonjhait : o restait encore ine cinquantène de litres de moût à lojher et i n'avait pu reun peur zou mète. Les houmes étiant gueudés, plllins jhusqu'à la bonde et minme chez thyeuques-ins la bonde avait sauté, et i-l' aviant la courante.

« Cré fi de garce ! qu'i déssit, o faut peurtant pas qu'o séye peurdu. O l'est mon moût le meilleur, i vint de ma veugne de St-Marmé, mais lavoure vas-jhi le saquer ?

- Tenez, le bourjhois, qu'o déssit in jhène valét, qu'avait pas l'air net de vice. V'là in petit cartau dans thieu coin, qu'est tout pllin d'arantèles, mais qui sent à bon, vous en répons ! »

On am'nit thieu cartau on le remplyit avec le restant dau moût et on le foutit dans thiau coin.

Asteure l'ivar était venu et i tirait à sa fin. Les sésons à thiète époque étiant bin réguyères. Tous les soirs, i se retrouviant tantout cheû l'in, tantout cheû l'aute, peur bouère des cots de vin bilan, longs coume des jhuilles, en manjhant daus marons et emprès des crêpes et des marvèilles, et en jhouant à la luète, à la brisque-borgne ou bin au marjholét ! OI' était pas des jhens malureus !

Velà qu'in biâ jhour, dans le mitan dau mois de mârs, Beurtaud le facteur arrive cheû Maït' Pineau. I-l' apportait su soune épale, dans n'in bâton, ine roue de brouète dépeu Tonny-Boutonne, pasqu'o n'avait pas son paréil peur les coumissions.

« Ah ! mon peur' houme, qu'o déssit la Maïtresse Pineau, vous devez avouère grand chaud ! Vous allez bouère in cot de vin bian d'abord, et amprès, manjher la soupe avec nous ».

Et a-l' huchit à son bourjhois d'aller rempli l' potét.

« Sacré Beurtaud qu'o déssit thiau l'houme, i serait capable d'apporter la machine à queurve-sot sans ête achalé ».

I prenit don le potét et s'en fut au chai. Mais velà que la barrique dounait pu reun... I l'avait athieuchée la veille avec des émits.

« Jh'allons peurtant pas bouère de l'ève ... »

I-l' était là, bin embarrassé, quant ine idée li vint.

« Si jhe goutions le vin de thiau cartau... Peurvu qui séye pas peuté ! »

I foutit le cartau su le treuil, le débondit, enfoncit le foncét dans la douèle la pu basse et veuze ! A moué mon dieu ! O sortit de thiau cartau in pllin potét d'ine saloperie pareille à de la bouse délayée avec dau pissat d'ouèilles et in aute potét tout pareil, ine vraie pauriture. Vous parlez qu'o li foutit in choc !

I-l' alait tórner thiu su pointe, et débonder ine aute barrique, quand i se déssit :

« O faut vouère s'il est tout foutu ! »

Et i remétit le potét au creu. Asteure, ol était pu la même chouse : o pissait dau vin bian, mais pas pareil à thiau-là d'habituel, in vin bian pu épais, pu jhaune, qui sentait encore pu bon.

O-l' est, qu'i pensit, in vin qui a été purghé et qu'a dégorghé toutes ses saloperies ... I le sentit, le ressentit, le goutit, le regoutit. O li déssendait dans le jhabot coume ine douceur pu douce que les jhotes d'ine drolèsse de vint ans, mais en minme temps i sentait coume ine chaleur li monter tout doucement à la tête.

« Cré fi d' la mère, qu'i pensit, o n'a jhamais eu in vin de minme dans mon chai, ni chez les voisins ».

Et l'était là à se grater le calâ et à se demander s'ol était pas l'effet d'in mirajhe, quant i se souvint que thièques années avant, i-l' avait mis in restant de cognat dans thiau cartau et qu'on y avait pas touché dépeu...

« OI est, qui dit, que la folle et le cognat avant fait thiète ouvrajhe à zeu deus ! Les remariront aux vendanjhes prochaines peur vouère si i recoumenceront. Jh'ai teurjhou entendu dire que les drôles qu'on fait pas esprès sont pu jholis et pu forts que les autes. OI est de minme peur le vin, m'en doute, qu'i séye champi ou non jhe le baptisera dimanche avec les émits ».

O se trouvait jhustement ète le dimanche des Rameaux et coume de coutume on avait invité à déjhuner le thiuré de St-Loup qu'était venu dire la messe, Frédéric, l'instituteur et sa fame Virginie, la Ramée et la Sarcèle qu'étiant tous deux conseillés, le brigadier des jhendarmes, le garde qu'était in p'tit bègue, peur le faire chanter, et le neveur peur tirer à bouère.

Tout thiau monde avait boun ap'tit. Quand on éyut manjhé la soupe grasse, le bouilli, les cagouilles, les carpiats, le ragout de volailles, la daube de beu, un routi de viâ, un biâ chapon, la salade, le feurmajhe à croûte rouge, de l'étuvé si vous pllait, et qu'on fut arrivé aux eus au lait et à la galète au quate-quart, i-l' étiant teurtous benésés coume de jhuste.

Frédéric s'ébrétait coume à l'habitude et sa fame li rouillait les euils. Le thiuré avait déssâré sa ceinture et teurchait dans sa poche des cigares à deux sous, des Châteauroux, le garde s'affectait à chanter sa romance, quant, sans avouère l'air de reun, Maït' Pineau déssit à son neveu :

« Vas don dans le chai, t'apporteras peur le déssare deus potéts de thiau vin bian d'ine boune année qui se trouve dans le petit cartau ».

Le neveu se fit point prier et à son retour on remplyit les verres avec thiau vin de la boune année. Tout le monde se sentait encore pu benéze et coume i n'en aviant encore jhamais bu, tout chaquin se demandait ce qu'ol était : dau Bourdâ ? dau Bourgogne ? Le thiuré qu'était le pu malin et qui savait que dans thiète méson on invitait le monde par amitié d'abord, et emprès peur les fère bouère et se souler, se minfiait. Tout thiuré qu'il était, i sentait coume les autes la chaleur zi monter à la tête et il était là à le tôrner et retôrner dans son verre.

« As-tu poûr de pas pouvoir dire les vèpres? Vas-tu capouner asteure ? » qu'o li déssit le neveu qui le tutoyait dans les jhours où l'était pas à jhin.

Et thieu sacré l'houme zi répounit que jhamais, dépeu que le Père Gaucher, un moine qui fasait des liqueurs dans son temps, était mort, on avait éyut un vin pareil.

« Ol est, qui déssit, la neuvième marvèille dau monde et o faut rendre grâce au Seigneur de l'avouère fait venit au monde dans noute Saintonjhe, dans n'in pays de braves jhens qu'aimant les bounes choses, mais savant otou se r'teni. Dans n'ine méson de bons pésans qui le ferant pas bouère à des sots et garderant peur zeux et leus émits ine liqueur qu'est pareille à ine jholie fame et dont on ne fait profiter les émits et les jhens de la ville que dans les grandes ocasions.

Jh'alons don le batiser ! I-l' est le fait de monsieur Cougnat et de demoisèle Folle Blanche Coulombar, mais si tint de son père et de sa mère i tint otou dau terroir là vour i sont néssuts tous deus et jhe li baillerons le nom de thiau-là qui les a mariés sans zou faire ésprès et qui est le vrai père, de nou' émit Maïte Pineau. I s'apelera le "Pineau" et jhe vous assertène qui fera parler de li !

Dans thièques années, i sera de toutes les cérémounies. N'on batisera les petits drôles au pineau. Les fiancés trop timides en bouérant de grands cots peur se donner dau courajhe, et les mariés faiblles de constitussion arant soin, avant les noces, de faire ine cure de pineau.

Les pauvres vieux, pour se r'monter le thieur quand i chérant en branle-mouque, au yeu d'aller teurcher des drogues chez les pharmaciens ferant tous les matins la routie au pineau, o l'a rin de pu bon peur tuer le var et parfumer ine goule qu'a pu de dents.

Et au retour d'in entarement, quant le pu bon d'in couplle sera parti le prômier - pusqu'ol est la règle - le pu chétit qui rest'ra tout seul bouéra, peur se consoler, un cot de pineau.

Nout' pays avait éyut, jhusqu'au jôr d'aneut, deus tétines le vin bian et le cougnat ; asteure, i-l' en a-t-ine troisième : le pineau. I nous aidera à teni le coup si le bon Dieu nous envouèye de mauvèses années.

Et crayez beun que thiau darnier né fera honeur à sa famille et peut-être un jhôr, dans n'in concours agricole, nous arières petits enfants vouèront-i in minisse de passajhe le bouère à la moque en trinquant avec in vieux pésan de cheû nous et des houmes conséquents, à la goule fine, se réunirant et après s'être éssuyé les balots, i bailleront un prix au pineau le pu bon.

I ferat son Tour de France. Thieu bon compagnon i-l'irat encore pu loin, jhusque dans les coulones et petête dans les Amériques. Ol est un cadeau que le bon Dieu a fait à nou' pays. Quant il eut eyut fait le monde en six jhours il était fatigué. Il avait besoin de se repouser et i teurchait in boun endrét, à l'ombre. Il a t'apersut in valon lavoure qu'o l'avait ine jholie rivière, entre des pouplons ol' était la Boutoune ou beun la Chérente. "Vlà, qui dit, le meilleur endrét dau monde." Et i-l'a laissé, en partant, le secrét dau pineau.

Peur honorer le Seigneur, la Saintonjhe et ses enfants, vidons nos verres, mes émits, et teurtos ensemble : vive le pineau ! ».

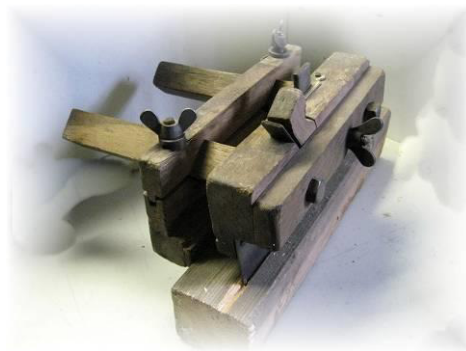
Kétoukolé

Jhoël

Kétoukolé n° 54

Peut être trop difficiles les deux Kétoukolés, du Boutillon n° 54 ? En tout cas, nous n'avons eu qu'une seule réponse, celle élaborée par l'ami Thierry Delaunay organisateur des festivités de St Césaire, devenu fidèle à la rubrique Kétoukolé.

Pour le premier Kétoukolé, Thierry propose à juste titre « un outil de menuisier qui fait penser à un trusquin, permettant de tracer des lignes parallèles à un bord droit d'une pièce de bois ; ou **alors un bouvet**, si la pointe de traçage est remplacée par un outil (fer) ». La réponse de J M Rabion lecteur du côté de Royan qui nous a proposé ce Kétoukolé est la suivante : « C'est un **bouvet à deux corps** dit aussi **bouvet à approfondir**, autrement dit c'est un genre de rabot pour faire des feuillures. La joue de droite (sur la photo mais qui est à gauche pour travailler...) forme guide et la semelle dont la tige sort au milieu de la plaque en cuivre est réglable pour modifier la profondeur de la feuillure ».





Pour le deuxième Kétoukolé, Thierry a deux hypothèses. Un « spoon fish » : on place de la nourriture appétante dans le creux de l'engin. Le poisson vorace par l'odeur alléché engloutit l'engin, et de ce fait s'empale la gueule sur la queue de cochon bien dissimulée. Et il n'y a plus qu'à hisser le bestiau à bord. Thierry décidément plein d'idées, imagine également un émondoir permettant de couper les petites branches si la cuillère est bien affûtée. La queue de cochon située à l'arrière du fer servirait alors à tirer les branches déjà sectionnées. Non Thierry, à *thieu cot* t'as pas gagné, il s'agit en fait d'une **Houlette**, tu sais : "être ou ne pas être sous la houlette de quelqu'un, ou de quelque chose". La houlette (sorte de cuillère munie d'un crochet) fixée au bout d'un long bâton de berger pour les moutons, permet à celui-ci de ramener les animaux à lui sans avoir à se baisser et éventuellement à stresser son troupeau. Pratiquement, il plante sa houlette dans le sol, ramasse des mottes de terre, ou des cailloux, qu'il balance d'un coup sec au delà des moutons, qui reviennent ainsi machinalement vers lui. Le

petit crochet que l'ami Thierry appelle queue de cochon, permet d'attraper un animal, par la patte, sans bousculer le reste de la troupe.

Les sites ci-après vous donneront des explications complémentaires sur la houlette. Je n'ai malheureusement pas trouvé de vidéo sur l'usage de la houlette :

<http://www.cnrtl.fr/definition/houlette>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Houlette_\(agriculture\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Houlette_(agriculture))

Kétoukolé n° 55

C'est Philippe Amiot, notre indispensable réparateur électro-ménager, TV,... de la Vallée du Coran, basé à St Césaire, qui m'a fourni ce Kétoukolé. Philippe a toujours connu ces deux engins réunis. Questions : à quoi qu'o sert don, et à cause qu'o marcherait peur deux ?

Envoyez vos réponses à : joel.lamiraud@free.fr



Le temps qui passe, en Saintonge Maît' Piârre

Le temps est un élément important dans la vie de nos *pézants* saintongeais. Le temps qui passe mais également le temps qu'il fait. Raymond Doussinet, dans son ouvrage « Les travaux et les jeux en vieille Saintonge », nous apporte une foule de renseignements.

D'abord, l'heure ancienne ou l'heure légale. « En Saintonge nous avons deux méridiens, rapporte Doussinet : Saintonge-ville et Saintonge-campagne, le second en retard d'une heure sur le premier, d'une heure et quart si l'on tient compte du quart d'heure charentais ».

Au creux d' l'hivar ou au pu chaud d' l'été, la vie n'est pas la même, le travail est différent.

Le matin

Dès patron jacquet * (de bon matin), **à la déjhouquée** (au saut du lit), **à l'aubette** (à la première lueur de l'aube), **sitout ses thiulottes enfilées**, le paysan va soigner **son bétiaire**. Après avoir **formojhé** (enlevé le fumier de l'écurie), il va prendre son repas du matin : café, éventuellement **ine boune roûtie dan ine moque**, une belle tranche de pain avec **dau graton**, et parfois **in p'tit d' cougnat peur tuer le var** (pour tuer le ver).

Le midi

Su l' cot d' midi, o-l'é l' moument d' thyitté l' tail (de débaucher), **peur le déjhûné**. Puis c'est l'heure de **la mariénée** (la sieste) jusqu'à trois heures. Ensuite, à la **ressiée, au tantoût**, (l'après-midi), une petite collation est nécessaire avant de revenir aux champs. **Si p'tit qu' n'on prend, o soutint**, disait Goulebenéze.

Le soir

Jh' nous en allont, o faut pas s' mette à la neût (nous partons, nous ne voulons pas nous attarder à cause de la nuit), **jh' sont déjhà à deux heures de la neût** (nous ne sommes qu'à deux heures avant le coucher du soleil).

Tu r'vindrâs à deux dets d' soulail (tu reviendras à deux doigts de soleil), disait la mère à **son drôle** qui menait les bêtes au pâturage. Et l'enfant, la main tendue, mesurait la hauteur du soleil à l'horizon. A deux épaisseurs de doigts, il rassemblait son troupeau pour rentrer à la ferme.

A soulail couché, o-l'é temps d' se jhouqué dan les bâlins (après le coucher du soleil, il est temps de se mettre dans les draps). Mais surtout pas avant d'avoir pris un bon repas, avec une soupe, **ine godaille avec dau vin roujhe, à mouille pouzes** (jusqu'au bord de l'assiette, quand les pouces des mains sont mouillés).

Et on termine par **in cot d' vin bian peur se r'monté l' thieur !**

* Charly Grenon précise que cette expression n'est pas typiquement saintongaise. Dès « potron-minet » ou « potron-jacquet » signifie « au point du jour ». S'éveiller dès potron-minet, c'est se lever de bon matin, comme le petit chat qui, distinguant très bien les objets dans le crépuscule à cause de la conformation particulière de ses yeux, profite de ce moment pour s'exercer à la chasse aux souris. Jacquet serait l'écureuil, mais la question est discutée.

Le Ramponneau est sorti du puits Maît' Piârre

Je suis né, il y a quelques années déjà, à Colombiers, un petit village de Saintonge, entre Saintes et Pons, là où la Seugne se divise en plusieurs bras qu'elle regroupe ensuite avant de se jeter dans la Charente. Mon histoire se déroule dans les années 1950, au temps où l'on m'appelait Pierrot, et j'étais un petit garçon sage d'une dizaine d'années.

L'eau était partout, et en hiver il n'était pas rare d'assister à des débordements, que la population appelait « dérivées ». A ces moments-là, elle recouvrait toutes les terres, et les bras de la rivière n'en formaient plus qu'un seul. Même la route qui menait à la gare distante d'un kilomètre, cette route bordée de peupliers, qu'on appelait « la Chaussée », était coupée.

Or le train était notre seul moyen de locomotion pour quitter le village. Nous le prenions le matin pour aller à Saintes et nous revenions le soir, notamment le premier lundi du mois, jour de foire. Nous déjeunions d'un casse-croûte sur l'esplanade du Palais de Justice.

L'eau était partout, sauf dans les maisons, car l'eau courante n'était pas encore arrivée dans le village. Je vivais avec ma grand-mère, une femme énergique qui n'avait pas toujours très bon caractère. Mais elle avait eu tellement de malheurs dans sa vie que je ne l'en blâme pas. Outre sa pension de veuve de guerre, elle gagnait sa vie comme journalière. Elle allait travailler à la journée chez les uns et les autres pour faire la lessive, car la machine à laver était une rareté. Je la revois, autour d'une grande bassine remplie d'eau chaude, en train de nettoyer le linge sur une planche, avec la brosse et le savon : travail pénible, mais nécessaire.

A la maison, lorsque nous avons besoin d'eau, ma grand-mère prenait un seau pour aller au puits qui se trouvait chez le voisin, à une centaine de mètres. C'était le plus proche des environs. Elle revenait avec le seau plein, et le posait sur la pierre d'évier. Un écoulement permettait de rejeter l'eau sale vers l'extérieur.

Il fallait économiser l'eau, pour éviter des voyages au puits trop fréquents. Un seau rempli est lourd pour une personne âgée. Aussi la toilette était très succincte : un peu d'eau autour de la figure, un coup de peigne rapide, et en route pour l'école. « Seuls les gens sales se lavent » disait ma grand-mère. Le grand nettoyage, c'était dehors en été, dans une grande bassine remplie d'eau chauffée au soleil.

L'eau était puisée dans le seau à l'aide d'une *cassotte*, cette sorte de petite casserole en fer avec un manche creux qui permettait un écoulement parcimonieux. Elle servait surtout à boire et à faire le café ou les infusions. Car l'eau du puits était pure.

Le propriétaire du puits tirait lui aussi l'eau avec un seau, qu'il déversait dans le « timbre » en pierre de taille afin de faire boire les vaches ou le cheval. De ce fait, l'endroit sur lequel le seau était posé, plein d'eau, était usé par des générations de paysans et était beaucoup plus bas que le reste de la margelle. En se penchant, un gamin de dix ans pouvait apercevoir le fond du puits et l'eau, qui était à plusieurs mètres de profondeur. La sécurité n'était pas la priorité à cette époque. On interdisait aux enfants de se pencher, et celui qui le faisait recevait en principe un « aviremouche » (gifle en aller-retour) qui lui faisait passer l'envie de recommencer.

Ma grand-mère avait un moyen particulier pour éviter que je passe la tête au-dessus de la margelle. Elle me faisait peur en me disant :

« Au fond du puits, il y a un Ramponneau. Il guette les petits-enfants qui ne sont pas sages. Si tu te penches, il te voit et t'attrape. Il t'entraîne au fond du puits pour te manger, car il se nourrit des petits enfants. Pour boire il n'a pas de problème, il a toute l'eau dont il a besoin. Mais pour manger il faut qu'il attende qu'un petit garçon ou une petite fille se penche par-dessus la margelle. Il y a plusieurs enfants de la commune qui ont disparu de cette façon ».

J'avais donc une peur bleue de m'approcher du puits, et quand j'accompagnais ma grand-mère pour puiser l'eau je restais à bonne distance. Car lorsque le seau remontait, je m'attendais toujours à voir un grand bonhomme tout noir agrippé à la corde, prêt à me sauter dessus. J'étais vraiment soulagé quand je voyais qu'il n'y avait que de l'eau dans le récipient.

Un jour, avec un copain d'école, pour fanfaronner, nous avons décidé de tenter l'aventure. Il était un peu plus âgé que moi, mais certainement pas trop courageux car il me dit :

« Vas-y, toi, tu es le plus jeune. Vas-y le premier ».

Je ne pensais pas ce que le fait d'être le plus jeune pouvait être important dans cette affaire.

« Alors, tu y vas ? Tu as peur ? Tu veux que je dise aux autres, demain à l'école, que tu es un trouillard ? ».

Il était quand même gonflé, mon copain. C'était moi, le trouillard ? Mais je n'ai pas voulu me défilier et je me suis penché par-dessus la margelle.

« Alors, qu'est-ce que tu vois ? ».

Je voyais, au fond du puits, l'eau qui remuait doucement et scintillait sous le soleil. Et les taches lumineuses me faisaient penser à des yeux qui me regardaient.

« Je vois le Ramponneau, dis-je. Je le vois, c'est affreux ! ».

Je partis brutalement à reculons, pour éviter de tomber dans ses griffes. Et je butais contre ma grand-mère qui arrivait avec son seau, et que nous n'avions pas entendu venir. Mon copain, connaissant son caractère pas toujours facile, avait déjà pris ses jambes à son cou.

« Toi, lui dit-elle en criant, je vais en causer à ton père, tu vas voir. Et toi, ajouta-t-elle en me regardant, tu m'as désobéi, file à la maison tout de suite. Vas faire tes devoirs. *Chéti drôle* ! Ah, pour faire des bêtises, à lui le pompon ! ».

En réalité, des bêtises je n'en faisais pas beaucoup. Mais cette expression « A lui le pompon », elle l'utilisait souvent, et je ne comprenais pas ce qu'elle signifiait. A l'huile pompon ? Sardine à l'huile ? Et si on donnait des sardines à l'huile au Ramponneau, peut-être laisserait-il en paix les petits enfants ?

Mais pour le moment je n'étais pas très fier de moi. J'avais eu peur du Ramponneau, et en plus j'avais été surpris par ma grand-mère. Le lendemain, à l'école, ni le copain ni moi ne parlâmes de cette aventure, par un accord tacite. Nous ne tenions pas à montrer que nous avions été effrayés.

Depuis ce moment-là, pendant plusieurs années, je ne me suis jamais approché du puits. Après tout, on ne sait jamais !

Puis le temps a passé. L'eau courante est arrivée dans les maisons. Le tracteur a remplacé le cheval. Avec la création des coopératives la laiterie a disparu, et les vaches laitières également. Le puits n'a plus servi, une plaque en fer a été posée sur la margelle. Les pesticides ont été de plus en plus utilisés et l'eau est devenue polluée.

Je me suis penché une dernière fois par-dessus la margelle, en déplaçant la plaque en fer, et je n'ai aperçu que de l'eau sombre, sans les petites taches lumineuses. Pas de doute, le Ramponneau est sorti du puits. Il ne pouvait certainement pas supporter la pollution.

De nos jours, si je parle à mes petits enfants du Ramponneau dans le puits, ils me regardent avec des yeux ronds et me disent :

« C'est quoi ces histoires ? Le Ramponneau, il ne nous fait pas peur. Et puis c'est comme le Père Noël, ça n'existe pas ! ».

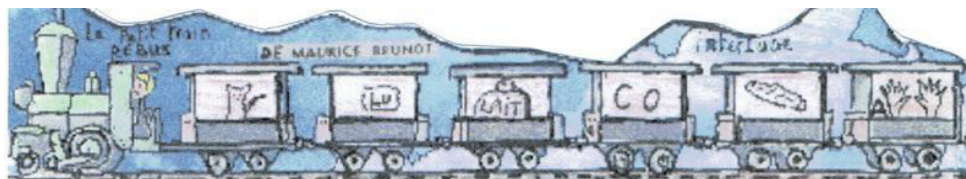
Puis ils prennent leur « tablette » et jouent à des jeux où des monstres, beaucoup plus terrifiants que le Ramponneau, se battent à coups de rayons laser, d'explosifs ou de fusils d'assaut.

La téléchose Patrick Soulier

Dans le bourg de Cherves, au début des années soixante, en quelques mois apparurent mystérieusement, de-ci de-là, des râteaux ancrés solidement aux cheminées. Étaient-ce quelques paysans qui manifestaient leur mécontentement ? Que nenni ! Les langues se délièrent rapidement, le secret fut vite éventé : c'était simplement l'arrivée de la télé dans les foyers les plus aisés. Pour son bon fonctionnement, le poste de télévision devait être relié à une antenne disposée sur le toit de l'habitation.

Le cinéma faisait son entrée dans les demeures, et ce sans l'aide d'un projectionniste. Les films étaient diffusés en noir et blanc avec un choix restreint, et il n'existait qu'une seule chaîne. La programmation des émissions était seulement de quelques heures par jour. Si un incident technique survenait, alors le petit train interlude intervenait avec son rébus, et il occupait l'écran le temps de la réparation. Le prix relativement élevé des téléviseurs à l'époque suscita quelques jalousies entre voisins. Ceux qui en avaient les moyens et les autres ... Voici les réflexions entendues et rapportées ici.

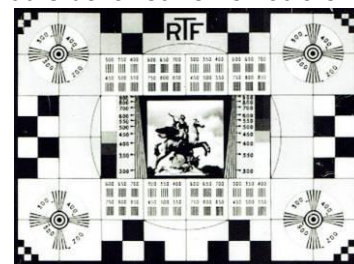
PS : Zorro étant passé par là, mais également Zitrone, le Z est entré naturellement dans le patois de chez nous autres ! « *Ys-plaignants qui z'avant pas l'sous et y-z'achétant une "téléchose", ou ben y-z'avant dû faire un héritage, ou peut-être ben qui z'avant fait un z'emprunt à la banque qui prête des sous avec des z'intérêts ?* »



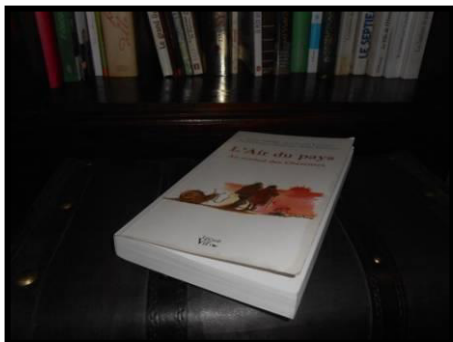
Comme disait ma grand-mère qui était à jeun, la jalousie est un vilain défaut, mais pas les pruneaux. Au fil des mois et des années, les téléviseurs conquièrent la plupart des foyers de Cherves, et bien au-delà. Quand aux jalousies, nous les retrouvâmes uniquement dans quelques massifs de fleurs. Les veillées ancestrales entre voisins se transformèrent en soirées télé, avec des conversations beaucoup moins animées. Les anciens un peu durs de la feuille ne voulaient pas perdre une miette de la piste aux étoiles, ou des dossiers de l'écran !.. Ils regardaient et écoutaient quasi-religieusement comme si le Pape ou le Président de la République allait prononcer une allocution. Les vieilles femmes qui s'étaient juré de ne pas prêter attention à cet intrus finirent par abdiquer et en faire un compagnon idéal ... mais à une distance respectable, elles assises sur des chaises brinquebalantes, et lui (le téléviseur) posé sur une commode. Faut quand même pas pousser mémé dans les orties !

La deuxième chaîne fit son apparition en avril 1964 et la 3ème chaîne fin décembre 1972 avec la couleur un peu pâlotte. Les feuilletons avec des épisodes à ne plus en finir, tels « Les feux de l'amour », redonnèrent le sourire aux veuves éplorées, les souvenirs du bon vieux temps refont surface, avec l'impression que le disparu est dans la pièce à côté.

En un demi-siècle que de chemin parcouru. De nos jours des chaînes à profusion avec les bouquets (pas de fleurs) mais des satellites, des postes amaigris, des écrans XL, des écrans leds (et beaux), des écrans connectés, des émissions de télé-réalité. Mais posons-nous cette question : la télé va-t-elle finir par nous déconnecter de la réalité ? Peut-être ben que oui, peut-être ben que non !.. l'avenir nous le dira.



A bon entendeur Cécile Négret



Lucie, fraîchement diplômée du baccalauréat, se fit engager pour l'été dans la librairie d'une grande station balnéaire. Au-delà du soutien financier que cet emploi allait lui apporter dans la poursuite de ses études, il représentait pour elle l'opportunité rêvée de partager son amour des lettres et de réaliser de belles rencontres. Echanger un sourire, un mot plaisant avec les autres, Lucie adorait cela. Dans cette ville riche d'histoire attirant des visiteurs de toutes cultures et nationalités, elle espérait aussi pouvoir user des langues qu'elle avait étudiées. Dans ce domaine, la jeune fille jouissait de formidables capacités. Enfant, elle avait même appris la langue des signes.

Un jour, alors qu'elle disposait soigneusement de nouveaux ouvrages, elle aperçut un vieil homme qui scrutait le contenu d'une bibliothèque, semblant chercher un livre bien précis. Totalement absorbé, il resta de longues minutes à parcourir des yeux les étagères. Lucie trouva son attitude étrange. Pas un instant il ne regarda alentours si quelqu'un pouvait le guider. Intriguée, elle décida de s'approcher pour lui proposer son aide :

« Puis-je vous renseigner, Monsieur ? »

Curieusement, le visiteur ne remarqua même pas sa présence. Lucie tenta sa chance en anglais, sans plus de succès. Il restait parfaitement figé. La jeune fille posa une main délicate sur l'épaule de l'inconnu, non sans quelque appréhension. Sa courte expérience lui avait déjà montré que certains clients, de crainte de se sentir mal à l'aise ou dirigés, n'apprécient pas que le vendeur vienne jouer son rôle de conseiller. Peut-être était-il un de ceux-là ?

Au contact de sa main, le vieil homme ne put retenir un sursaut, comme s'il émergeait d'une profonde concentration. Pour la première fois, il leva les yeux vers elle, laissant apparaître un visage aux traits tendus. Puis, reprenant ses esprits, il se mit à mimer le titre d'un ouvrage avec les mains. Réalisant qu'il était sourd, Lucie fit rapidement appel à sa mémoire et, à son tour, agita les doigts :

« Maîtrisez-vous la langue des signes ? » demanda-t-elle en souriant.

Le visage de son interlocuteur s'illumina.

« Oui, Mademoiselle ! Etes-vous sourde également ? »

— Non, répondit-elle, mes oreilles sont en bonne santé, mais j'ai appris la langue des signes et je comprends tout ce que vous dites. »

Face à cette déclaration des plus inattendues, le visiteur resta un instant médusé, puis laissa ses mains s'animer à nouveau :

« Comment une si jeune fille avec une parfaite audition peut-elle connaître la langue des signes ? Où avez-vous appris ? » interrogea-t-il, avec une franche curiosité. Lucie prit une longue inspiration, comme pour s'exprimer de vive voix, et commença à lui raconter son histoire :

« A l'école primaire, j'étais assise à côté d'un garçon qui s'appelait Romain. Sourd de naissance, il subissait de graves difficultés de communication avec les autres. Il était triste, éteint, submergé de solitude et ne parvenait pas à se faire des amis. Comme il ne savait s'exprimer qu'avec les signes, il se heurtait sans cesse à la barrière de la langue et vivait chaque jour d'école comme une rude épreuve. »

Le vieil homme, suspendu à la valse de ses doigts graciles, acquiesçait par des hochements de tête. Devinant qu'il était empreint des mêmes blessures, elle poursuivit :

« La maîtresse se faisait du souci pour le bien-être de notre camarade. Pour le sortir de sa détresse, elle mit au point avec lui un système de dialogue personnel basé sur quelques gestes simples. Malheureusement, Romain ne pouvant toujours pas échanger avec nous, la méthode fut un échec. Loin de se décourager, elle prit alors une décision radicale : enseigner à toute la classe la langue des signes. »

Un intervenant vint l'assister dans son projet. Après trois mois d'apprentissage soutenu, les progrès furent considérables. Chacun était désormais capable d'interagir avec Romain. Peu à peu, celui-ci regagna confiance en lui et découvrit le plaisir de se rendre à l'école.

— Votre maîtresse était extrêmement déterminée ! s'étonna l'inconnu.

— En effet, approuva Lucie, mais elle avait surtout compris l'importance de s'ouvrir aux autres !

— Quelle fabuleuse histoire, acclama-t-il, des étoiles plein les yeux.

— Voulez-vous connaître la suite ?

— Je suis tout ouïe », plaisanta-t-il.

Pétillante d'entrain, la jeune fille reprit son récit :

« Contre toute attente, l'œuvre de la maîtresse fit boule de neige car de retour chez eux après la classe, les élèves n'avaient plus qu'une idée en tête : transmettre à leurs parents les mots appris dans la journée ! Ils étaient fiers de leurs nouvelles connaissances et s'entraîner à la maison était devenu comme un jeu. En peu de temps, les parents purent également converser avec Romain et développèrent une immense affection à son égard. Dès qu'ils l'apercevaient en accompagnant leurs enfants, ils allaient d'eux-mêmes le saluer ou dialoguer avec lui. Ainsi, notre gentil camarade, qui avait tant souffert de l'isolement, devint le personnage le plus célèbre et le plus apprécié de toute l'école ! »

Le vieil homme, profondément ému, avait absorbé ses paroles comme on déguste un mets gorgé de saveurs délicieuses. Quant à Lucie, elle était émerveillée de voir à quel point, en l'espace de quelques minutes, le visage de son client s'était métamorphosé. Il rayonnait de bonheur !

Profitant de cet instant magique, elle tourna les talons, plongea les bras dans le carton à demi déballé qu'elle avait laissé de côté et lui tendit le livre tant espéré. Le bienheureux contempla la couverture avec délectation et rangea provisoirement l'ouvrage dans la poche de sa veste. Puis il saisit les mains de la jeune fille, les maintint au creux des siennes comme des pierres précieuses, et déposa sur chacune d'entre elles un franc baiser. Lorsqu'il releva la tête, elle découvrit dans son regard une infinie reconnaissance.

Lucie, en dépit de son jeune âge, avait compris un principe essentiel. Nous vivons tous dans le même monde bien que nos vies soient différentes : c'est ce qui fait de nous des êtres exceptionnels ! Malgré cela, nombre d'êtres humains ne parviennent pas à s'intégrer totalement. Le handicap, lorsqu'il est invisible, suscite si peu la compassion que la douleur de celui qui le vit est encore plus ardente !

Or, si nous nous entraînons à adopter une attitude chaleureuse, attentive et humaniste, nous pouvons semer de véritables graines de bonheur ! Quel que soit l'âge de la personne, notre rôle est crucial. Même si nous n'avons pas appris la langue des signes, nous avons tout au moins la faculté de cultiver la patience et d'employer des méthodes simples et bienveillantes avec notre interlocuteur : se placer en face de lui, le regarder, l'interpeller avant de lui parler, s'exprimer sans crier, ralentir le débit de notre parole, reformuler différemment quand il n'a pas compris.

Gardons toujours à l'esprit que la douceur de notre comportement peut transformer sa journée entière, et parfois même le reste de sa vie...

La guinguette de La Barre Mathilde Bégau



Il se passe toujours quelque chose, à la Métairie de la Barre, à Villars-les-Bois, chez Chantal et Bernard Bégau. Cet été c'est une de leur fille, Mathilde, qui a créé l'évènement, en imaginant une guinguette, avec des repas réalisés à partir de produits provenant de producteurs locaux.

Il est vrai que le lieu est magique. La Métairie, est située dans le « Pays-haut », avec une vue splendide sur une grande partie du paysage des alentours. Bernard Bégau nous explique qu'une faille s'est créée, à l'époque lointaine de la poussée des Pyrénées, qui a fait basculer en contrebas toute une partie du paysage pour former le « Pays-bas » saintongeais. La Métairie est au sommet de cette faille, et les visiteurs ont une vision qui va d'Asnières la Giraud, près de Saint-Jean d'Angély, jusqu'à Bréville, en Charente.

Mathilde ne manque pas d'imagination, et a voulu profiter de cette situation exceptionnelle. Elle a prospecté les producteurs locaux de produits bio, qui se sont pris au jeu. Les légumes viennent de Migron ou de Villars-les-Bois, le foie gras de Saint-Martial sur le Né, le fromage de chèvre de Saint-Césaire, la bière de Foussignac, les glaces et sorbets de Foncouverte. La famille Bégau fournit le vin, le cognac, le pineau, les liqueurs et les agneaux.

La guinguette était ouverte en juillet et août, jusqu'au 24 août, tous les soirs sauf le lundi. Le bouche à oreilles a fonctionné, et les clients sont venus pour goûter les plats concoctés par Mathilde :

l'assiette de foie gras d'oie accompagnée d'ognons confits au pineau, les brochettes d'agneau avec pommes de terre au four, l'assiette de La Barre, contenant du farci poitevin, des feuilles de brick aux légumes, des cakes d'aubergine et

du fromage de chèvre, et d'excellents desserts.

Mathilde souhaite développer son projet l'année prochaine, en faisant appel à des artistes qui viendront animer les soirées : des poètes, des chanteurs, des musiciens, des patoisants. Cette année Pierre Dumousseau et Alain Charrier sont venus présenter le poète Gaston Couté, dans un spectacle que nous vous avons déjà présenté dans le Boutillon n° 53.

Et pour l'avenir, les parents Chantal et Bernard peuvent envisager une vie tranquille : Mathilde et sa sœur jumelle Suzy ont prévu de reprendre l'exploitation familiale. La formation a déjà commencé sur les vendanges, la distillation, les assemblages etc.

Écoutez Mathilde parler de sa passion en cliquant sur ce lien :

[Guinguette de La Barre](#)



La terre de mes gailloches (patois poitevin)

Raymond Servant

Je vous invite à déguster un petit texte en patois. L'auteur est un Poitevin qui vit du côté de Melle, Raymond Servant. Raymond fait partie de ces patoisants qui écrivent pour le plaisir, non pas dans la graphie normalisée des « Poitevins-saintongeais » mais dans le langage qu'ils aiment, comme la grande majorité des Charentais et des Poitevins. Vous remarquerez qu'à la première personne du singulier, le pronom saintongeais « jhe » est remplacé par le « y » (prononcer i). Mais à part ces différences, est-ce qu'un Charentais habitué à lire le patois saintongeais n'est pas capable de comprendre le texte de Raymond ?

C'est un très joli poème écrit en patois du Poitou, plein de finesse et d'humour. Du patois comme je l'aime. Et vous, qu'en pensez-vous ?

Maît' Piârre

La terre collaie à mes gailloches
On m'avait dit d' bin la gratter
Et d' la saquer au fond d' ma poche
Sous mon mouchoir, peure la cacher.

Y m' sé mis à frotter mes s'melles
Frotter, frotter et frott'ras-tu,
Y v'lais qu'é d'vinyisont pu belles
Q' daus escarpins à bout pointu.

Mais s'ell' ont marché dans la fagne
Ou dans la terre roujh' daus garets,
Minme les pu belles semelles de frâgne
Disont voure qu'ell' avont teurpé.

Queume y savais pas trop s' qu'y fére,
Y ai été veure le cordouner.
Chio gars m'a dit : « La bell' affère,
Tes gailloches t'as qu'à les cirer ! »

Tombant tout queume mars en Carême
Y avait jhustement vers chez nous
Une grand' pienne boîte de cirajhe-crème
Voure qu'on cirait semelles et clous ...

Y y'ai don traîné mes gailloches
Y les ai ciré, cir'ras-tu
En sonjhant au fond d' ma caboche :
« Faut qu'o teurluse queume daus sous nus ».

Pis y m' sé nallé su' la route
Mes gailloches cirées dans les pés
Mais souvent y étais pris d'un doute
Y r'gardais les pés d'à couté !

Y ai vu daus socques de toutes pointures :
Grous bots, soulais ou escarpins,
Et thieuques cots minme daus pieds nature
Petagnant dans l' pllat dau vouésin.

Y ai vu daus bots bin haïssabllés
Su mes platte-bandes à teurpegner
Y ai vu daus fess' insupportabllés
Qu'o m'arait fait grand bin d' botter !

Y ai vu otout daus sandalettes,
Daus bottes et daus soulais vernis
Qui s'perniont bin dans la carpette
Ou qui s'em mêlions dans l' tapis !

Y ai vu daus pés à croch'te pattes
Qui peure dare vous fasiont buter ;
Y ai vu daus pés à carapatte
Qui fouiyont quant' le vent virait.

Y ai vu chieuques cots daus grandes pointures
Marcher à couté d' leu soulais ;
Et d'autres berdoirés d'une bavure
Qu'avançiont su' daus us pas frais !

Aneut, quant y r'garde mes gailloches,
Final'ment y m' dis qu'é m' conv'nant :
Au diabl' la terre dans ma poche
Mes deux pés sont si b'nésés dedans !

Thieûqu' dates à r'teni

Archives départementales de Jonzac

Dimanche 17 septembre 2017 à partir de 16 h 30

Goulebenéze

raconté par son petit-fils, Pierre Péronneau

Sa naissance à Burie, en 1877, dans une très riche famille bourgeoise, amie d'Émile Combes : son père était conseiller général et maire de Burie.

Sa jeunesse insouciant, grâce à la fortune encore intacte de la famille, malgré la crise du phylloxéra.

L'homme de scène, qui connut un grand succès jusqu'à sa mort en 1952, créateur de monologues et de chansons qui sont toujours mis en valeur par les patoisants actuels.

L'homme de théâtre, inoubliable Cadet Bitounâ de la Méline à Nastasie, fondateur du « Tréteau charentais ».

Ses engagements politiques, et son soutien aux prisonniers de guerre, entre 1940 et 1945, au profit desquels il donnait des spectacles gratuitement.

Sa fin de vie difficile, alors que tout le patrimoine familial avait disparu.

La conférence sera illustrée par de nombreuses photos, par une vidéo, et par la présence de deux patoisants, **Michèle Barranger** (L'Ajhasse) et **Bernard Rambert** (Goule de v'lours) qui raconteront et chanteront des textes de Goulebenéze.

Ateliers du Patrimoine de Saintonge

http://www.saintonge-patrimoine.com/rubrique.php?id_rubrique=8

Voici quelques événements intéressants à Saintes

Jeudi 21 septembre 15 h 30 : goûter l'art ou l'art du goûter "les grands chantiers architecturaux en Nouvelle Aquitaine"

RDV Abbaye-aux-Dames
6 € tarif unique

Lundi 2 octobre 18 h 30 : Conférence « L'architecture et la lumière » RDV Salle des Jacobins – Saintes (accès place de l'Echevinage) *Gratuit*

Jeudi 12 octobre 15 h : Visite « Les vitraux de Saint-Pierre » RDV Portail de la cathédrale Saint-Pierre,
2 € adhérent/4 € non-adhérent/gratuit moins de 18 ans et demandeurs d'emploi

Jeudi 26 octobre de 14 h à 16 h : Visite-parcours Les faïenceries saintaises
Du musée de l'Échevinage au musée Dupuy-Mestreau, Jacques et Lucile Guérit nous invitent à découvrir l'histoire des faïenceries saintaises des XVIIIe et XIXe siècles.
RDV Musée de l'Échevinage (29 ter, rue Alsace-Lorraine – 05 46 93 52 39)
10 € (tarif réduit 3 €, gratuit moins de 18 ans). Attention, jauge public limitée, refus possible.

Le 500e anniversaire du protestantisme

Vendredi 20 octobre 15 h :

Parcours « Les protestants à Saintes »
RDV 46 bis rue Daniel Massiou.

2 € adhérent/4 € non-adhérent/gratuit moins de 18 ans et demandeurs d'emploi

Mardi 24 octobre 15 h :

« Le temple de Saintes : symbolique et liturgie »

RDV Temple, 2, cours Reverseaux.

2 € adhérent/4 € non-adhérent/gratuit moins de 18 ans et demandeurs d'emploi

Lundi 6 novembre 18 h 30 :

Conférence « Les guerres de religion à Saintes »

RDV Hostellerie – Salle de l'Etoile – Saintes (accès place de l'Echevinage)

4 € adhérent/7 € non-adhérent/gratuit moins de 18 ans et demandeurs d'emploi.

Mairie de Matha

EXPOSITION "IMAGES DE LA VIE EN SAINTONGE" du samedi 01 juillet au samedi 23 septembre 2017. Exposition de photographies de Noël Bourgoïn, visible aux horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au jeudi : 8h30-12h / 14h-18h, le vendredi : 8h30-12h / 14h-17h et le samedi 9h-12h.

Visite commentée du cœur historique de Saint-Jean-d'Angély

Lundi 11 septembre 10 h 30 : 8 rue de la Grosse Horloge

Place du Pilori 17400 - ST JEAN D ANGELY

Tél : 05 46 32 65 43 / 05 46 32 04 72

Société des lettres de Saintonge et d'Aunis

Assemblée Générale et jeux floraux : le dimanche 15 octobre 2017 à partir de 10 h 30 au Restaurant « La vieille forge » à Saint Georges des Coteaux.

Visite commentée de l'église et du jardin médiéval d'Aulnay de Saintonge

Mardi 12 septembre 17 h 30

Rendez-vous à l'église.

Visites guidées de Saint-Savinien par Karen Brisson, du jeudi 14 septembre au dimanche 17 septembre

Au temps des carriers savinois 9 h

Angle de la Rue du Chail et du Quai du Port côté fleuve

17350 - ST SAVINIEN SUR CHARENTE

Tél : 05 46 32 04 72 / 06 83 03 31 63

Visite guidée « origine des noms des rues » 11h

Angle de la Rue du Chail et du Quai du Port côté fleuve

17350 - ST SAVINIEN SUR CHARENTE

Tél : 05 46 32 04 72 / 06 83 03 31 63

Visite guidée de quai en quai Jeudi, Vendredi :

14:30

Samedi, Dimanche : 16:00

Lieu dit Les Galées, au port de plaisance

17350 - ST SAVINIEN SUR CHARENTE

Tél : 05 46 32 04 72 / 06 83 03 31 63

Académie de Saintonge

Le dimanche 8 octobre à 14 h 30, au Palais des

Congrès à Royan.

Remise des prix aux lauréats.

Le Boutillon de la mérine

N'oubliez pas de consulter notre site internet <http://journalboutillon.com> vous y trouverez tous les journaux parus depuis l'origine.

Et abonnez-vous à notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon> pour suivre tous les événements entre deux parutions.

Toujours plus de 50 000 visiteurs sur le Boutillon n° 54 et sur le Spécial patois saintongeais.

Le prochain journal, à paraître en octobre, sera un « Boutillon spécial ». Le thème ? Une surprise !

Dictionnaire des peintres de Charente-Maritime – Tome 2

François Wiehn

DICTIONNAIRE DES PEINTRES DE CHARENTE-MARITIME TOME 2



Ce dictionnaire vient compléter et achever le recensement des peintres professionnels ou amateurs nés ou ayant vécu en Charente-Maritime et décédés au 31 décembre 2015.

Il comprend 267 notices biographiques et 295 reproductions couleur qui viennent s'ajouter aux notices et illustrations du tome 1 publié aux éditions Gestes en 2013.

21x29,7 cm / 292 pages

Tirage limité

Parution 4^e trimestre 2017

PRIX DE SOUSCRIPTION : 50 euros (livraison offerte)

*L'arrivée de la commande fixera le numéro attribué à chaque ouvrage.
Le chèque ne sera encaissé qu'à la sortie du livre.*

BON DE COMMANDE

Merci de retourner ce bon dûment complété avant le **30 septembre 2017** à l'adresse suivante :
François WIEHN - 52, rue de Gatérat - 17100 SAINTES

Vos coordonnées :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Nombre d'exemplaire(s) : _____ *Si dédicace souhaitée, précisez les nom et prénom du bénéficiaire.*

J'adresse un chèque de _____ € à l'ordre et adresse de :
François WIEHN - 52 rue de Gatérat - 17100 SAINTES

Date :

Signature :

Le premier tome, paru en 2015, a connu un beau succès, et fut récompensé par le prix des Mouettes décerné par le Conseil départemental de Charente-Maritime.

La deuxième édition, prévue pour la fin de l'année 2017, sera vendue par souscription.

Un beau cadeau de Noël pour la famille et les amis.

Envoyer le bon de commande et le chèque de 50 euros à :

François Wiehn
52 rue de Gatérat
17100 Saintes

Nos lecteurs nous écrivent

Maït' Piârre

Nous avons eu de nombreux commentaires relatifs au Spécial patois saintongeais : il a été très apprécié, « on en redemande », nous disent nos lecteurs. Pour le numéro 54, il faut rendre hommage à Charly Grenon, dont les histoires enregistrées par Jacques-Edmond Machefert plaisent énormément.

Nos lecteurs sont également satisfaits des histoires en patois saintongeais et poitevin. Nous allons continuer.

Voici quelques uns des commentaires :

Olivier de Villeurbanne

Merci de votre réponse, je trouve cela en effet très enrichissant de pouvoir lire d'autres patois autour de chez nous.

Jeannine de Loire les Marais

Merci pour la dernière partie de l'histoire de Pierre Bruneaud.

J'ai imprimé et tout regroupé. Vive les histoires en patois !

Raymond de Migron

Tout à fait d'accord avec le monsieur qui a écrit l'article sur la galette.

Chantal de Saintes

Merci encore une fois pour cet excellent numéro. Mention spéciale aux anecdotes de Charly Grenon et à la page sur le laboureur à bras.

Philippe de Skien (Norvège)

Je ne m'attendais pas à voir mon commentaire dans le journal, c'est mon fils qui me l'a indiqué, je n'avais pas prêté attention, il est vrai que sans doute à tort je ne regarde pas le courrier des lecteurs. Mon fils réside à Nancras.

Boris de Toulouse

Très bel article concernant cette grande Dame des vicomtés de Bourdeille et d'Aunay, des baronnies d'Archiac et de Matha, et des châtelainies de la Tour Blanche et de Sertonville. Vous devriez lire le livre de mon ami Mélanie Lebeaux. Ce n'est pas la première fois que je fais lire un de vos textes à mes élèves, merci pour la diversité du contenu de votre journal.

Merci Monsieur le Professeur. Votre commentaire est transmis à Marie-Brigitte Charrier.

Lucie de La Couronne Voulgézac

C'était un régal de lire les textes de Charly Grenon, et à présent nous pouvons l'entendre. Bien sûr il y a eu votre vidéo où il parlait de Goulebenéze, mais là ses anecdotes sont vraiment passionnantes. Nous l'espérons : la première d'une longue série !

Bruno d'Angoulême

Très bon article sur le laboureur à bras. Je pense qu'il aurait pu être un peu plus développé. En parlant par exemple aussi des laboureurs à bœufs.

Vous avez raison. Pouvez-vous écrire un article sur les laboureurs de l'ancien temps ? Je suis preneur.

Le Boutillon de la Mérine

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maït' Piârre)
pperonneau@orange.fr

Conseiller : Charly Grenon (Maït' Gueurnon)

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fî à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/journalboutillon>